

LA LIBRE-PENSÉE ALFORTVILLAISE DANS L'ARC-EN-CIEL RÉPUBLICAIN 1870-1909

Deux dates chargées de sens délimitent cette étude. 1870 : la plaine de Maisons-Alfort se vide au mois de septembre de ses habitants et de ses animaux. Ceux du chef-lieu Maisons, ceux d'Alfort-École vétérinaire, ceux de la troisième section communale baptisée Alfort-Ville par le libre-penseur Charles Perrié, tenancier d'un restaurant réputé. En suivant la Marne, les Germains et les Prussiens arrivent en effet au confluent de la Seine et de la Marne. 1909 : on parle, à Alfortville, de Blériot, premier aviateur à traverser la Manche. On parle surtout du décès de J.B. Preux qui fut maire de la cité (1900-1904), libre penseur du groupe de la Vérité Sociale, vénérable de la loge maçonnique du Grand Orient, l'Aurore Sociale.



RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

Entre ces deux dates, à Alfortville, comme dans nombre de localités françaises, se développe un mouvement original, celui de la Libre-Pensée¹. Par définition un libre-penseur est quelqu'un qui fait travailler ses méninges. Il pense. A quoi? A plein de choses : l'École, l'Église, la République, Dieu, la laïcité, le concordat de 1801. Chose incroyable pour beaucoup, ce penseur veut penser par lui-même. Il ne croit pas aux vérités révélées par les religions. D'autant que les savants lui apportent plein de nouveautés : le téléphone, le sérum contre la rage, la TSF, le radium..., toutes choses qui lui semblent préférables à l'eau de Lourdes distribuée depuis 1860. Qu'il habite Charenton, Ivry, Alfortville, Bry-sur-Marne, ce libre-penseur aime la République et son idéal de liberté. France, nation, patrie, république sont encore des mots interchangeable lorsque le pharmacien libre-penseur P.G. Meynet, le radical socialiste E. Riembault et le géomètre catholique L. Warnier lancent une pétition pour obtenir l'indépendance d'Alfort-Ville vis-à-vis de Maisons-Alfort. La plupart des signataires de cette requête ont connu la révolution de 1848, la seconde République et son romantisme religieux. C'est précisément vers 1848 que sont apparues en France les premières sociétés de libre-pensée. Revendication majeure de leurs adhérents : être enterré civilement sans intervention d'un quelconque ministre des cultes. Le problème c'est que la société et son administration n'approuvent pas ces enterrements civils. Celui qui part au cimetière sans passer par l'Église est considéré comme une bête, un chien. Très vite les sociétés de libre-pensée s'intéressent aux systèmes de secours mutuels, à l'enseignement populaire, à la propagande antireligieuse. Elles estiment que l'Église catholique s'est discréditée en se ralliant avec ostentation au coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte en 1851. Sous le Second Empire elles apparaissent comme un relais efficace du parti républicain. Même si le régime se libéralise et autorise les groupes de libre-pensée. En octobre 1866, Émile Eudes (nom donné plus tard à une rue d'Alfortville) est rédacteur en chef de l'hebdomadaire la Libre Pensée. Les loges maçonniques, quant à elles, ont été placées sous tutelle impériale et elles restent donc en fait les seuls cercles de discussion tolérés. Et voilà qu'entrent dans ce timide espace de liberté de jeunes républicains libres-penseurs. Voilà donc des libres-penseurs, des francs-maçons, des républicains unis sur des objectifs communs. Et d'ailleurs un autre courant novateur se dessine, celui des socialistes, venus de plusieurs écoles de pensée. En conflit avec Rome, Napoléon III autorise à présent la création d'une section de la Première Internationale. Certains de ses membres comme J.B. Clément (rue d'Alfortville), Édouard Vaillant (rue d'Alfortville), Auguste Blanqui (rue d'Alfortville), Jules Guesde (rue d'Alfortville), sont alors catalogués athées ou libres-penseurs. A l'aube de la troisième République, on peut donc être libre-penseur socialiste, libre-penseur franc-maçon, ou libre-penseur à l'état pur. Les trois espèces vont cohabiter à Alfortville. D'autant que la Franc-Maçonnerie bascule franchement dans le camp républicain. Mieux ! une obédience opère en 1877 un choix significatif qui réjouit les libres-penseurs. Au mois de septembre, le convent

du Grand Orient de France adopte une résolution présentée par F. Desmons : toute référence à Dieu et à l'immortalité de l'âme disparaît de la constitution du G.O. Et disparaît du rituel du G.O. la célèbre formule "A la gloire du Grand Architecte de l'Univers". C'est l'époque où Pierre Philippot, maraîcher, est maire de Maisons-Alfort-Alfortville. Adeptes résolu d'une laïcité militante, Philippot supprime tous les crédits d'entretien de l'église Saint-Rémi car, dit-il : "en bonne équité les habitants juifs, protestants, libres-penseurs ou même indifférents ne doivent pas contribuer aux frais d'un culte qu'ils repoussent ou ne pratiquent pas". Et puisque la foi est une affaire personnelle, elle ne doit pas s'extérioriser dans l'espace communal. Le maire interdit donc les processions sur la route nationale 5, fait purger la bibliothèque municipale de ses livres "cléricaux" et obtient le départ des religieuses exerçant dans les salles d'asile.

En avril 1885, l'indépendance d'Alfortville est pleinement reconnue. La toute jeune commune se donne un conseil municipal dominé par des élus modérés, présidé par le catholique L. Warnier. Son très court mandat, (avril 1885-août 1886), laisse les libres-penseurs alfortvillais dormir sur leurs deux oreilles, heureux et tranquilles. Il n'y a en effet aucune église, aucun clocher, aucun couvent, pas l'ombre d'une présence religieuse visible dans la nouvelle commune. Pour ne pas alourdir les impôts, L. Warnier ne veut d'ailleurs bâtir ni église, ni mairie. On le pousse à la démission. Et son successeur J.B. Surloppe fait surgir une mairie et envisage d'installer à ses côtés une église de qualité. Les libres-penseurs, spécialement les socialistes-révolutionnaires, réagissent avec véhémence. Et les élections municipales de 1888 se font pour ou contre l'implantation d'une église. Miraculeuses élections qui donnent la majorité aux opposants et installent dans le fauteuil de la mairie P.G. Meynet, chef de file de la Libre-Pensée alfortvillaise.

D'emblée les libres-penseurs décident de poser un acte public comme il y en a de plus en plus à travers la France : enterrer civilement dans le tout neuf cimetière de l'île Saint-Pierre Michel Claa, ouvrier républicain réputé libre-penseur. Ce qui est à présent tout à fait légal puisque la loi du 15 novembre 1887 a donné satisfaction à la grande revendication de la Libre-Pensée : les enterrements civils sont désormais autorisés. Le 1er mai 1888, l'enterrement de Claa est conforme au rituel libre-penseur : le cortège familial et amical est sans complexe; il est officiel puisque patronné par la municipalité; il se clôt par une prise de parole sur la tombe entrouverte, exaltant la Libre-Pensée.

Et tandis que les cléricaux se mobilisent pour bâtir l'église Notre-Dame, le maire P.G. Meynet, sans attendre une loi officielle de séparation Église-État, laïcise tout l'espace alfortvillais en signant un très bref arrêté, approuvé par le préfet de police de la Seine : "Toute cérémonie religieuse autre que les enterrements est interdite à Alfortville, tant sur la voie publique que sur tout autre emplacement accessible à la vue du public". Pour leur part, les libres-penseurs révolutionnaires adeptes de Jean Allemane constituent la "commission du monument" qui s'efforce de recueillir les fonds nécessaires pour installer sur la tombe de Michel Claa une modeste colonne tronquée. Libres-penseurs, radicaux socialistes, libres-penseurs socialistes révolu-

tionnaires, libres-penseurs francs-maçons sont donc au cimetière communal en juin 1890 lorsque le député du Parti Ouvrier J.B. Dumay inaugure ce symbole de laïcité, tandis que les orateurs plaident en faveur d'une rapide abrogation du concordat de 1801 et pour la création à Alfortville même d'un groupe local de la Libre-Pensée.

LA VÉRITÉ SOCIALE

1890 est en effet l'année qui au plan national voit surgir la Fédération Française de la Libre-Pensée. Parmi ses animateurs, on relève deux noms bien connus à Alfortville : Jules Baulard, député de la Seine, qui recueille à chaque législative la majorité des voix alfortvillaises, et Henri Vaudémont socialiste coopérateur, officier du Grand Orient de France, rédacteur en chef de l'hebdomadaire la Voix des Communes dans lequel il développe un intéressant bulletin maçonnique et de Libre Pensée².

Le 4 septembre 1890, vingtième anniversaire de la Troisième République, se constitue donc à Alfortville une branche, une succursale de la Raison, groupe libre-penseur de Bry-sur-Marne. L'influence radicale socialiste avec Émile Riembault, promu président, l'influence maçonnique avec Vaudémont, doivent éviter les dérives vers les horizons de classe qu'exaltent les libres-penseurs socialistes-révolutionnaires. D'ailleurs trois atouts majeurs donnent à la Libre-Pensée alfortvillaise



une intelligence certaine qui l'éloigne des trivialités affichées dans certains écrits libres-penseurs.

- La Libre-Pensée des bords de Seine ou Marne s'incarne dans des personnalités peu banales : le maraîcher Philippot, le pharmacien P.G. Meynet, l'architecte J.B. Preux.

- Cette Libre-Pensée dispose d'un organe de presse hebdomadaire de bonne tenue, fondée par P.G. Meynet, rayonnant sur vingt-quatre cités de la banlieue : la Voix des communes.

- Enfin carte maîtresse, la Libre-Pensée contrôle le pouvoir municipal puisque de 1888 à 1904 cinq maires républicains ne font pas mystère de leurs convictions : Meynet libre-penseur à l'état pur, Mothiron libre-penseur franc-maçon, Laurent libre-penseur franc maçon, Lemanique, Preux libre-penseur franc-maçon.

En 1890, la modeste cotisation trimestrielle d'un franc, équivaut à l'achat de deux litres de vin rouge. Elle ne doit décourager aucun sympathisant, aucune sympathisante. Il faut en effet attirer les femmes, épouses et mères considérées comme encore trop soumises aux influences cléricales. Dans la trinité libre-penseuse - père, mère, enfant - la place de la femme reste sans égale. La propagande en faveur des enterrements civils s'adresse ainsi tout autant aux femmes qu'aux hommes. La presse locale prend d'ailleurs soin de mettre en valeur la participation de quelques femmes aux traditionnels banquets du Vendredi dit Saint, banquets d'Alfort, de Charenton où l'on mange entre libres-penseurs républicains "le gras double de l'incrédulité" en réclamant la suppression du budget des cultes et la séparation des Églises et de l'État, deux revendications majeures de la Libre-Pensée. Mangeur de gras double ou pas, chacun approuve l'autonomie pleine et entière que le groupe alfortvillais prend le 7 octobre 1894. Désormais les libres-penseurs alfortvillais ne dépendent plus de la Raison de Bry-sur-Marne. Ils sont contents du titre de leur société : la Vérité Sociale. Assisté du conseiller municipal Adam, le citoyen Giraud assure le secrétariat rue Labbé. Actif libre-penseur Adam s'est réjoui du mariage civil de sa belle-fille à la mairie, en présence de Boulard, Meynet, Mothiron. Mariage civil, enterrement civil, tout un processus laïque se met en route dans la commune, processus conforme aux cérémonies civiles que la Libre-Pensée développe dans tout le pays. Le maire Ferdinand Laurent n'a donc aucune raison de dissimuler ses convictions laïques, lui qui avait contribué à installer la première école laïque fondée à Paris rue Jean Lautier. En 1866, il avait été reçu à la loge maçonnique Le Parfait Silence. Soucieux de développer l'instruction civique cet homme de conviction, dans sa mort même, choisit de délivrer son dernier message de libre-penseur. Il est incinéré au Père Lachaise le 2 mai 1897 dans ces années qui suivent la loi de mars 1886 permettant à quiconque de choisir son mode de funérailles : inhumation ou incinération. La condamnation immédiate de la crémation par l'Église renforce la détermination de la Libre-Pensée à entreprendre une propagande en sa faveur.

Certaines conférences locales se tournent ainsi vers les bienfaits de l'incinération : urbanisme, hygiène, dignité... Mais l'auditoire de ces réunions publiques s'étoffe

surtout lorsque les orateurs viennent de Paris comme J.B. Schacre ou Léonie Rouzade, délégués du conseil central de la Fédération française de la Libre-Pensée. Léonie qui fut ouvrière brodeuse a fondé l'Union des Femmes Socialistes de Paris. Elle a écrit également plusieurs brochures dont un Petit Catéchisme de Morale laïque et socialiste. Sa présence, salle Valter, rue Véron, garantit une assistance attentive et déjà convaincue, majoritairement masculine. Mais il est vrai que sous cette Troisième République, les femmes n'ont jamais dépassé 8% des individus inscrits dans les multiples sociétés de la Libre-Pensée¹. Ce sont donc des hommes qui avec P.G. Meynet s'en vont aux rassemblements parisiens organisés par la Fédération en mémoire du martyr E. Dolet ou en hostilité au Sacré-Coeur de Montmartre, ou qui se présentent à la Chambre des Députés pour déposer les voeux des libres-penseurs. Peu à peu s'opère à Alfortville un tournant singulier. La Vérité Sociale entre en sommeil tandis que l'influence maçonnique s'affermi. Trois motifs expliquent ce phénomène. Le magistère moral du chef de file libre-penseur P.G. Meynet s'affaiblit -il est âgé et malade- au moment où s'accroît à Alfort puis à Charente l'influence de la loge Travail et Lumière qui depuis 1885 rassemble des Alfortvillais. Par ailleurs l'opposition des libres-penseurs révolutionnaires et des libres-penseurs radicaux-socialistes s'exacerbe: les adeptes de la lutte des classes vont-ils chasser de la mairie les militants anticléricaux ? Enfin la Fédération du Parti Radical en 1901 à partir des multiples comités radicaux et radicaux-socialistes (celui d'Alfortville est particulièrement actif) s'appuie sur la Franc-Maçonnerie, laboratoire de réflexion et ciment des diverses tendances républicaines². Tout cela conforte donc l'ouverture à Alfortville même d'une loge du Grand Orient de France qui poursuivra en l'amplifiant le labeur ingrat mené par la Vérité Sociale.

L'AURORE SOCIALE

C'est le 26 février 1900 que deux membres du conseil de l'ordre du G.O. installent la loge dans son temple primitif, 145 rue Véron. L'étroitesse des locaux et l'augmentation des effectifs entraînent la construction du temple définitif, 8 rue Victor Hugo, inauguré le 8 novembre 1903 en présence d'une grande affluence. Frédéric Desmons ancien président du conseil de l'ordre, à présent sénateur et conscience morale de la maçonnerie républicaine, devise avec les vénérables des loges de la région, dont celui de La Réforme de Saint-Maur. Un banquet fraternel de deux cents convives clôture la journée. L'homonymie Aurore sociale (loge maçonnique) Vérité Sociale (groupe de libre-pensée) montre qu'à présent les libres-penseurs franc-maçons radicaux-socialistes connaissent leur âge d'or. D'autant que la nouvelle municipalité élue début mai 1900 reflète l'hégémonie radicale et abrite plusieurs membres de l'Aurore Sociale. Et d'abord son maire J.B. Preux, élu vénérable de la loge en 1903, tout comme les deux maires-adjoints Garnier et Dufour. Certains membres de l'Aurore Sociale, en particulier Millot, son vénérable en 1904, demeurent à Maisons-Alfort. Ce qui explique les liens étroits entre les libres-pen-

seurs alfortvillais et les libres-penseurs maisonnaï. Liens peut-être noués dès 1870 par l'intermédiaire de l'École Vétérinaire; certains professeurs, le directeur Barrier (conseiller municipal de Maisons-Alfort, conseiller général du canton de Charenton, vice-président du conseil général de la Seine) ont été membres de l'Atelier 279 (loge Travail et Lumière) ouvert aux Alfortvillais. Il n'est donc pas étonnant que le conseil municipal de Maisons-Alfort tout comme le conseil municipal d'Alfortville expédie des adresses de sympathie au gouvernement d'Émile Combes engagé dans la séparation des Églises et de l'État. Et on comprend mieux pourquoi la chorale de Maisons-Alfort vient chanter la Marseillaise au 8 rue Victor Hugo le jour inaugural du temple maçonnique alfortvillais.

Dans un contexte national favorable aux revendications de la Libre-Pensée (ministères Waldeck-Rousseau et E. Combes) un triple engagement anime les maçons alfortvillais : continuer la laïcisation de l'espace communal, développer l'instruction laïque, organiser officiellement les cérémonies civiles.

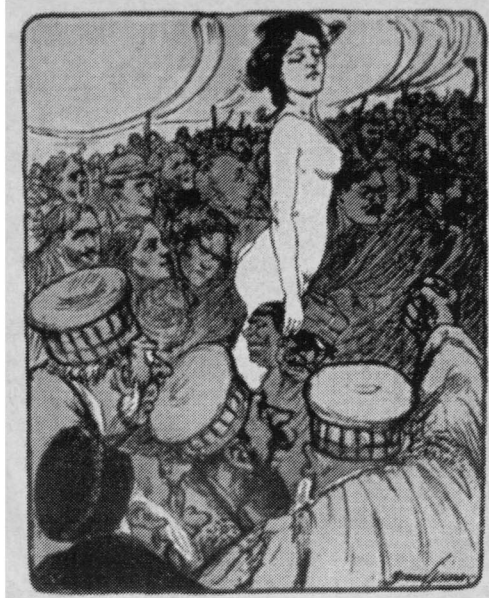
Le premier point ne pose aucune difficulté puisque la Vérité Sociale a déjà tracé le sillon. La séparation Église-Mairie est donc réaffirmée solennellement. Les subventions continuent d'être repoussées et les manifestations religieuses sur la voie publique interdites. Quant aux derniers noms de rue à consonance religieuse ils s'évanouissent au profit de Pasteur, Raspail, Diderot, Voltaire. Le deuxième point, l'instruction, est au cœur même du projet humaniste. L'Aurore Sociale installe donc trois socles de granit. Une section locale du Cercle populaire des amis de l'enseignement laïque organise des cours du soir gratuits pour adultes. Les patronages laïques de garçons puis de filles veulent mobiliser l'énergie de la jeunesse tout en éduquant cette jeunesse. Enfin l'Idée, université populaire de Maisons-Alfort et d'Alfortville, dispense des cycles de conférences tournées vers l'art, la famille, l'incinération, les boissons, le féminisme, la lutte contre la superstition. Le dernier labeur de l'Aurore Sociale reprend le travail d'innombrables groupes de Libre-Pensée à travers la France. Dans la mairie, bâtiment républicain par excellence, la société des cérémonies civiles d'Alfortville organise quatre cérémonies éloignées de toute liturgie religieuse : fête de l'enfance qui est un baptême ou parrainage civil, fête de l'âge adulte (entrée dans la responsabilité civique), fête du mariage civil, rassemblement pour les obsèques. Le siège de cette société des cérémonies civiles est au 8 rue Victor Hugo. Son président, son trésorier sont respectivement deuxième surveillant et couvreur à l'Aurore Sociale. Le 20 mars 1904 la Société revendique une centaine de membres astreints à une cotisation annuelle de six francs. Ce jour-là, deux notables président la fête de l'âge adulte : Amédée Chenal, de la Grande Loge de France, le docteur Capdeville, vénérable de l'Aurore Sociale. Fête clôturée par un bal masqué et travesti. Dernières valse, derniers tangos libres-penseurs sur les parquets cirés des salons de la mairie.

Car au mois de mai 1904, les élections municipales expédient 27 socialistes révolutionnaires à l'hôtel de ville, mettant un terme à l'hégémonie radicale-socialiste dans la commune et d'une certaine manière au courant libre-penseur porté par les radicaux et les francs-maçons.

LIBRE-PENSÉE ET PENSÉE LIBRE

Jules Cuillierier, le nouveau maire, et ses camarades guesdistes se disent en effet adversaires irréductibles de la bourgeoisie. Bourgeoisie dans laquelle ils incluent radicaux et francs-maçons. Pour eux l'opium du peuple, la religion, doit être combattu sans merci. Mais le vrai combat, c'est celui qui doit renverser le capital. En attendant, il ne peut être tolérée à la mairie aucune autre cérémonie que celles prévues par la loi. Que fait alors l'Aurore Sociale ? Elle ouvre la grande salle de son temple aux mariages civils et aux fêtes de l'âge adulte. Elle entend par ailleurs devenir le centre d'un mouvement d'envergure nationale. Voilà pourquoi en avril 1905 arrivent 8 rue Victor Hugo des maçons et des libres-penseurs de Champigny, Charenton, Choisy, Chatou, St Germain, Montreuil, Saint-Maur, Saint-Mandé, Vincennes, Bordeaux, Montpellier, Saint-Quentin. Ils mettent sur pied la Fédération des Sociétés des Cérémonies Civiles de France dont le siège est fixé au 8 rue Victor Hugo et dont le premier président est J.B. Preux. Un instant donc, les maçons alfortvillais ont voulu faire d'Alfortville une capitale de la Libre-Pensée, même si l'opération a tourné court. Sans doute pour trois raisons. En brisant les facilités liées à l'exercice du pouvoir municipal, la défaite électorale de 1904 a découragé les plus tièdes. Le vote de la loi de séparation des Églises et de l'État en juillet 1905 a démobilisé une partie des acteurs. Il était enfin difficile d'élaborer les rites laïques capables de concurrencer les liturgies religieuses et impossible d'édifier des bâtiments républicains aptes à rivaliser avec les cathédrales ancestrales. D'ailleurs dans ces premières années du XXe siècle, une nouvelle époque s'annonce. Sous le ministère Clémenceau (1906-1909) les conflits sociaux s'exacerbent et le Bloc des Gauches s'effrite. Alfortville enterre en l'absence de tout représentant de la municipalité les deux figures de la Libre-Pensée. P.G. Meynet est inhumé le 4 mars 1907; J.B. Preux rejoint l'Orient éternel le 13 février 1909. L'un et l'autre avaient faite leur l'affirmation de Marcelin Berthelot, premier président d'honneur de l'Association Nationale des Libres-Penseurs de France créée en 1902 : "la Libre-Pensée doit rester la pensée libre". C'est précisément ce souci de liberté poussée à l'extrême qui empêche Meynet d'adhérer à la maçonnerie. Pour lui les rites et les symboles étaient "chose puérole, inutile, qui tend à prolonger l'enfance, donc la faiblesse de l'humanité".

Ce à quoi J.B. Preux répondait : "l'allégorie et le symbole sont encore aujourd'hui comme ils le furent dans la société antérieure les moyens d'expression les plus puissants qui soient employés dans les lettres et les arts". A ce niveau de réflexion on est loin des libres-penseurs révolutionnaires qui dépeignent la maçonnerie comme "la véritable organisation de classe de la bourgeoisie et du parti radical" et qui réclament l'expulsion des francs-maçons du mouvement socialiste. C'est finalement le congrès national du Parti socialiste tenu à Lyon en février 1912 qui tranchera la question en adoptant la motion 3 de la Seine qui stipule : le congrès... "déclare particulièrement qu'il ne se préoccupe pas de savoir si ses membres adhèrent à des organisations d'ordre philosophique, éducatif ou moral, telles que la



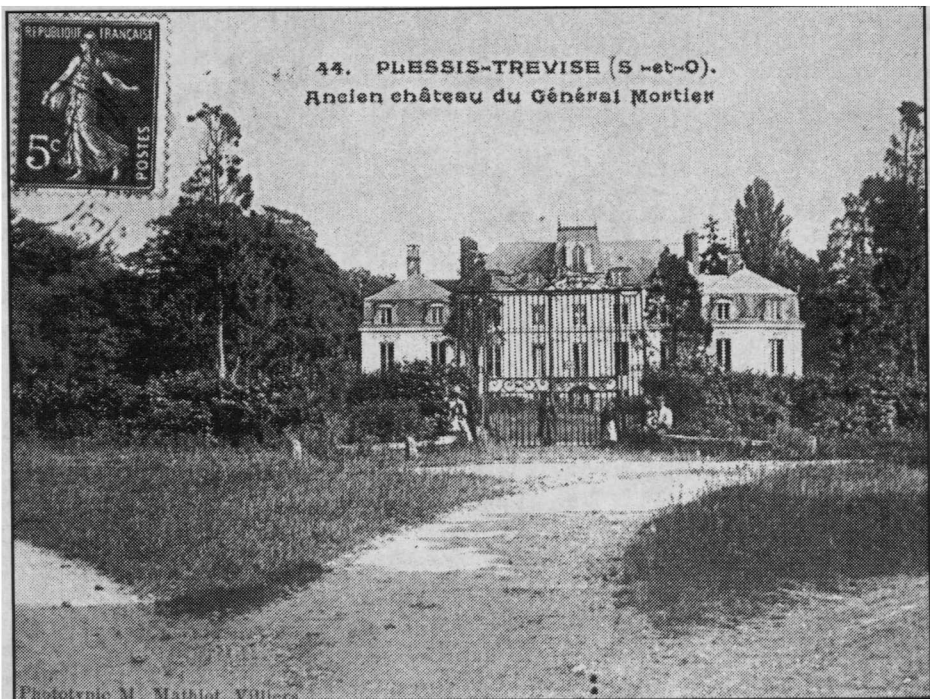
Franc-Maçonnerie, la Libre-Pensée, les universités populaires, la Ligue des Droits de l'Homme, qui n'ont pas pour but la conquête du pouvoir politique"⁴.

C'était reconnaître la validité des activités entreprises par les Libres-Penseurs, le succès des combats conduits en faveur de la séparation du pouvoir religieux et du pouvoir politique. Sous-tendue par la pensée libre, la Libre-Pensée avait en effet contribué à délimiter deux sphères très distinctes. Était désormais légalisée la pratique pleine et entière de la liberté de conscience. Pour sa part la petite avant-garde des libres-penseurs alfortvillais, ceux de la Vérité Sociale, ceux de l'Aurore Sociale, avait su trouver toute sa place dans les multiples nuances d'un arc-en-ciel républicain porteur de liberté.

LOUIS COMBY

NOTES

- 1) J. Lalouette, *La Libre-Pensée en France, 1848-1940*, Albin Michel, 1997.
- 2) D. Vincenot, *La Libre-Pensée à Alfortville de 1890 à 1905, mémoire de maîtrise, Université Paris XII, 1996.*
- 3) S. Berstein, *Histoire du Parti Radical, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980.*
- 4) L. Comby, *La Libre-Pensée alfortville dans l'arc-en-ciel républicain, 1870-1909, Éditions Val-Arno, 1998.*



LE CHÂTEAU DES ORIGINES

En 1812, le maréchal Mortier, duc de Trévisé, acquiert un château et ses terres situés dans un hameau dénommé Le Plessis - La Lande dépendant de la commune de Villiers-sur-Marne. Il s'agit alors d'une demeure spacieuse à laquelle sont attenantes de vastes terres constituées de prés, de bois et de jardins. On retrouve les premières traces de cet édifice dès 1269 où il est signalé une maison ou hostel à La Lande. Ce vocable désignait au XII^e siècle une terre inculte, voire un bois. Au XVIII^e siècle, l'abbé Lebeuf en fait la description suivante : la Lande est un château sur cette paroisse (parlant de Villiers-sur-Marne). Ce qu'on en sait de plus ancien est qu'il y avait une chapelle en ce lieu au moins dès l'an 1282 et qu'elle était située en tirant vers Champigny.

A partir de ces temps reculés, le château aura un grand nombre de propriétaires dont le plus célèbre, exception faite du maréchal Mortier plus proche de nous, sera sans nul doute le prince de Conti (dernier quart du XVIII^e siècle).

Le 28 juillet 1835, à la hauteur du restaurant Bonvalot à Paris, une machine infernale comportant 20 canons de fusils liés ensemble entre en action. Un conspirateur Corse, Fieschi, a pressé la détente. Il est midi. Les dégâts sont terribles et on dénombre pas moins de quarante victimes. Des hommes et des chevaux gisent sur le sol, le sang coule. Une balle est entrée dans l'oreille gauche du brave et clairvoyant maréchal Mortier, ressortant juste au-dessus de l'oreille droite. Louis-Philippe est indemne, le duc de Broglie ne doit la vie qu'à sa plaque de Légion d'Honneur qu'une balle n'a fait que bosseler. Louis-Philippe rend les honneurs au duc de Trévisé et aux autres victimes de l'attentat. Le cortège poursuit sa route. La veuve du maréchal hérite du domaine de La Lande.

Le 13 février 1855 la maréchale Mortier, duchesse de Trévisé, décède à son tour à La Lande. Le règlement de la succession entre les héritiers directs et indirects permet à Jean Augustin Ardouin, homme d'affaires, de devenir propriétaire : partie pour le compte de Gustave Roger, ténor de l'Opéra, qui conserve le château et lotit les terres dites du Petit Parc, partie pour lui même qu'il lotit en 170 lots. Les lots se vendent bien et attirent la petite bourgeoisie parisienne. Les nouveaux propriétaires entretiennent sur place une petite domesticité chargée d'assurer le gardiennage et l'entretien de la propriété ainsi que l'approvisionnement en légumes et fruits frais durant la saison. La population autochtone comporte moins de 800 habitants. Elle est composée de quelques fermiers, d'artisans et de quelques commerçants.

Quelques années après son accident de chasse au cours duquel il perd un bras, le ténor Gustave Roger va quitter le château de La Lande et le louer en 1865 au docteur Louis Joseph Désiré Fleury. Né vers 1810-1815 à Saint-Pétersbourg de parents français, il est nommé docteur en médecine et interne à l'hôpital Saint-Louis de Paris en 1839. Une carrière brillante précède son installation au Plessis-Trévisé en

1867. Médecin de Napoléon III, consultant aux Eaux de Bellevue à Meudon, professeur à la clinique hydrothérapique de Bruxelles, il poursuit opiniâtement sa médecine aquatique en fondant une clinique dans les communs du château de La Lande. Là, il utilise un procédé de son invention, fait d'aspersion d'eau sur les différentes parties du corps, à température et pression calculées.

La clinique hydrothérapique fonctionnera jusqu'à la guerre franco-allemande de 1870. Le château de La Lande n'est qu'à quelques portées de boulet de canon de Champigny-sur-Marne et de Neuilly-sur-Marne où la bataille fait rage. Il servira de cantonnement aux officiers et aux hommes de troupe du maréchal Oubernetz, lesquels occasionneront de nombreuses dégradations au parc comme au château. A la fin des hostilités, le docteur Fleury regagnera La Lande afin de reprendre ses activités. Devant l'ampleur des dégâts, il renoncera à son projet et quittera définitivement le château.

Le château devient alors la propriété d'Arsène Ozanne puis d'Ambroise Sinadino. Il est enfin acheté par la famille Concha dont les descendants le conserveront jusqu'à ce qu'il soit livré à la démolition par le dernier propriétaire en 1943. Adelinda Concha, lasse d'une vie quelque peu mouvementée, pose ses bagages à La Lande en 1886. Elle prend alors la décision de vivre simplement, près de la nature, s'occupant elle-même du jardin et de la basse-cour du château. Elle passe ainsi une fin d'existence austère en compagnie de son mari et de son unique fils. Le 9 mars 1892, elle décède à l'âge de 52 ans. Elle est inhumée à Villiers-sur-Marne dans une chapelle qui domine encore de nos jours le cimetière. On conserve d'elle le souvenir d'une personne charitable. Elle est à l'origine d'un legs de 1 500 F institué en 1892 et destiné à récompenser chaque 24 janvier (jour anniversaire du décès de Maria-Luisa, sa première enfant issue d'un précédent mariage) une jeune fille pauvre, âgée de 18 à 30 ans, native d'une des communes du canton de Boissy-Saint-Léger ou y étant domiciliée. Cette œuvre s'est perpétuée jusqu'à la dernière guerre et quelques Plesséennes en furent bénéficiaires. Il faut cependant faire une exception pour l'année 1899. Avec l'autorisation de son mari Manuel et de son fils Ramon, le legs a été utilisé cette année là pour participer au rachat du terrain sur lequel étaient érigés la chapelle et l'école. Très tôt, Adelinda Concha s'était d'ailleurs intéressée de près aux revendications des habitants du hameau qui militaient ardemment pour leur indépendance au point qu'elle avait manifesté à plusieurs reprises son souhait de faire partie des citoyens de la nouvelle commune lorsque celle-ci serait créée.

A cet endroit, il est légitime de se poser la question de savoir ce qui a bien pu attirer en ce milieu du XIXe siècle quelques hommes d'affaires dans cette partie de la région est de Paris. Celle-ci n'a pourtant jamais eu les honneurs de la bourgeoisie qui, de tout temps, lui a préféré le secteur ouest à l'abri des fumées de l'industrie en pleine expansion. A force d'enquêter, il semble pourtant qu'un tissu de relation devait exister entre un certain nombre des protagonistes qu'il nous a été donné de citer précédemment. Par exemple, Adelinda Concha habitait Meudon-Bellevue en 1859 et à la même époque, le docteur Louis Fleury dirigeait la clinique des Eaux au

même endroit. Adelinda Concha achètera le château de La Lande par adjudication en 1886. Entre temps, le docteur Louis Fleury l'occupe en 1865. Peu avant, Firmin Marbeau acquiert la ferme de Bordes en 1857 or, son frère, Edouard Marbeau fut maire de Meudon à la fin du XIXe siècle. Il n'est donc pas à écarter que ces trois personnages, Louis Fleury, Firmin Marbeau et Adelinda Concha se soient fréquentés et aient partagé quelques bonnes opportunités. D'autant que Firmin Marbeau était apparenté aux maréchaux d'Empire Brune et Masséna, ce qui le rapprocherait de la famille Mortier. Par ailleurs, quand on apprend que Firmin Marbeau s'est marié avec Julie Eugénie Lecomte en 1825 et que le second duc de Trévisé, Napoléon Mortier, épouse une certaine Anne-Marie Lecomte en 1828, on pressent qu'il y a là des indices intéressants. Ainsi, Julie et Anne-Marie pourraient bien être sœurs. Auquel cas, Napoléon Mortier de Trévisé aurait vendu des terres à son beau-frère, lequel aurait pu en faire part au docteur Louis Fleury, lui même mettant Adelinda Concha sur l'affaire. L'état des recherches n'a pas encore permis d'élucider l'exactitude de ces suppositions, mais il est vraisemblable que toutes ces personnes devaient plus ou moins se fréquenter dans des cercles relativement restreints et sûrement propices à effectuer quelques bonnes opérations.

DES BOURGEOIS PRENNENT LEUR DESTINÉE EN MAIN

Cependant, quelles que soient les motivations qui ont conduit une poignée d'investisseurs à effectuer de bonnes affaires, les nouveaux habitants s'organisent et le 24 août 1873 ils constituent un syndicat et déclarent : il est généralement reconnu que pour attirer la population vers un centre et favoriser l'établissement d'habitations, il est indispensable d'y créer une église et une école. On peut attribuer à l'absence de ces satisfactions le peu d'empressement que le public a mis jusqu'ici à profiter de la position si belle et si éminemment salubre du parc de Plessis-Trévisé. Nulle part, en effet, on ne trouve à une aussi petite distance de Paris une campagne aussi belle, une telle profusion d'ombrages avec des avenues bien tracées, un air aussi pur, et pourtant, depuis 15 ans que la colonie est fondée, elle est restée dans un état à peu près stationnaire ; la population n'augmentant pas, les charges continuent à peser lourdement sur les premiers habitants. Il faut donc faire un effort pour appeler ceux qui regardent l'église et l'école comme le point du départ nécessaire de toute agglomération ; en facilitant l'accroissement de la population, on augmentera les ressources annuelles, de sorte que, sans demander de nouveaux sacrifices aux anciens résidents, on pourra poursuivre tant la mise en état de viabilité de toutes les voies du parc que les autres améliorations qui sont réclamées, on donnera un nouvel essor à la valeur des terrains et on constituera enfin des chances sérieuses pour que la colonie obtienne d'être érigée en commune indépendante. Les soussignés prennent, dans l'intérêt général, l'initiative d'une souscription destinée à réaliser ce projet et ils proposent aux adhérents les conditions suivantes :

Article premier

Il est ouvert une souscription pour établir à Plessis-Trévisé une église ou chapelle et une maison d'école. A cet effet, il sera fait appel à trois ordres de ressources :

- 1- Celles provenant des souscripteurs qui se réserveront d'intervenir dans la réalisation du projet comme il sera dit ci-après.
- 2- Celles provenant des donateurs non intervenants quant à l'exécution.
- 3- Celles provenant des subventions qui pourront être obtenues."

Pendant ce temps, les terres continuent de se morceler et les lots de se vendre. Le hameau grossit et ses habitants relativement isolés doivent, en fonction de leur situation géographique, en référer à l'une des trois communes : Villiers-sur-Marne, La Queue-en-Brie ou Chennevières-sur-Marne pour tout ce qui concerne la vie administrative, religieuse ou commerciale.

C'est la raison pour laquelle, le 17 juin 1891, les propriétaires signent une pétition à l'attention de Monsieur le Préfet pour demander l'érection en commune du hameau du Plessis-Trévisé : les électeurs du hameau de Plessis-Trévisé ont l'honneur de vous adresser une demande pour obtenir que le hameau qu'ils habitent soit érigé en commune.

Voici le plus succinctement possible les faits qui motivent cette demande.

Le territoire du hameau tout entier compris dans le domaine du maréchal Mortier, duc de Trévisé, domaine divisé en 1857, appartient à trois communes, toutes fort éloignées de notre centre : Villiers, 3 km 604, La Queue-en-Brie, 3 km 360, Chennevières, 4 km 266.

La Queue et Chennevières ont leur communication par le chemin de fer de Vincennes et Villiers-sur-Marne est groupé sur le passage du chemin de fer de Mulhouse. Notre hameau se trouve en arrière et très isolé ; les trois communes qui le régissent le laisse très volontiers dans son isolement.

Comme conséquence : pas d'éclairage ; pas de fontaine ; pas de lavoir ; pas de police. La viabilité, non pas seulement insuffisante ou négligée, mais en quelque sorte nulle.

Les communes s'imposent uniquement l'entretien de la voie classée qui traverse une partie du hameau ; Villiers et La Queue depuis quelques années votent une somme de 300 F et Chennevières entretient le bout d'avenue reliant la route de Chennevières à la sus dite voie classée. Et le hameau possède environ 14 kilomètres d'avenues !

Autres conséquences : les habitants de Plessis-Trévisé ont dû s'imposer en principe extraordinairement pour créer leur chemin. Plus tard se cotiser pour faire ériger une chapelle. Se cotiser encore pour fournir une large part dans la création d'une école mixte aujourd'hui insuffisante (42 places, 94 élèves). Payer de leurs deniers une subvention annuelle pour assurer les services de correspondance avec le chemin de fer de Mulhouse. Continuer constamment cotisations et dons en nature pour avoir un cantonnier, acheter des pierres pour les routes, entretenir la chapelle, payer le desservant, venir en aide à l'école, etc., etc.

Pour résumer : d'un côté, les communes encaissent l'impôt du hameau et ne voyant dans cet état de choses qu'une bonne aubaine pour leur clocher. De l'autre, le hameau payant l'impôt légal dont il ne lui revient que des bribes est constamment à la recherche des bonnes volontés pour pallier autant que possible les déficits créés par les communes. Nous sommes convaincus que notre hameau devenu commune et pouvant disposer de la part d'impôts qui lui revient pourrait faire face à ses besoins et supprimer ainsi une sorte de mendicité permanente.

Il assurerait encore de ce fait la sécurité des personnes et des propriétés, sécurité absolument compromise aujourd'hui.

Le dernier recensement devrait accuser croyons nous un chiffre rond : 900 habitants.

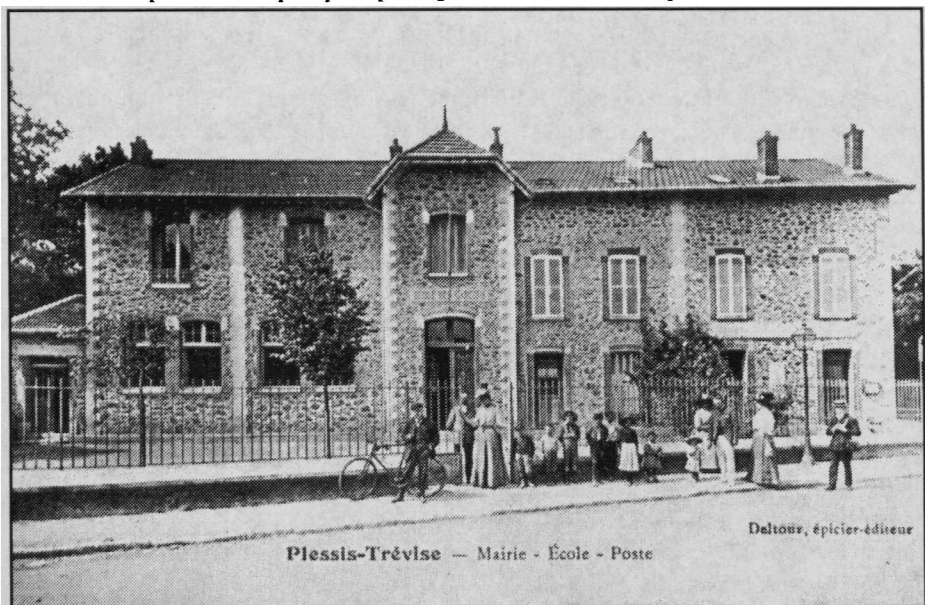
Laissez-nous espérer, Monsieur le préfet, que vous voudrez bien accueillir favorablement notre demande et veuillez agréer l'assurance de notre respectueux dévouement.

Signé, les délégués du hameau."

C'est à notre connaissance le premier acte écrit officialisant le désir d'indépendance.

UNE ÉCOLE

Pendant ce temps, des démarches ont été intentées auprès de l'inspecteur d'académie pour obtenir la construction d'une école. En 1876, l'inspecteur primaire s'adresse à l'inspecteur d'académie de Versailles afin de soutenir le projet. On retiendra en particulier quelques passages de son courrier qui relatent la situation



des premiers habitants du Plessis-Tréville de l'époque.

“Les trois communes ne s'opposent pas à l'établissement d'une école, elles en reconnaissent l'utilité mais elles ne veulent rien fournir. Et cependant, ce sont les enfants qu'il s'agit d'instruire et les plus faibles de ces enfants, à cause de l'éloignement, sont privés d'instruction. [...] Le territoire du Plessis-Tréville était il y a une série d'années un vaste parc couvert de bois appartenant au maréchal Mortier, duc de Tréville, et il a été divisé en lots et vendu. On a percé des routes dans divers sens ; on a défriché une partie du terrain et des habitations, actuellement au nombre de 105, dit-on, s'y sont élevées, séparées les unes des autres par des bosquets plus ou moins étendus. Ces constructions sont habitées par deux populations distinctes : l'une flottante qui quitte Paris le samedi soir et y rentre le lundi matin (ce sont des négociants qui viennent respirer l'air pur de la forêt ; quelques familles viennent y passer un ou plusieurs mois sans y avoir leur domicile) ; l'autre population est sédentaire.”

En 1878, un certain Combe adresse une correspondance à l'inspecteur d'académie où l'on apprend plus de détails sur la situation du hameau. “Il renferme 79 constructions en maçonnerie, 16 constructions en rustique (?) et deux en menuiserie, soit un total de 97 constructions habitées toute l'année par 276 habitants dont 33 enfants des deux sexes de 3 à 14 ans. La population flottante comporte 360 personnes dont 35 enfants. En outre, le hameau possède 111 autres propriétaires ne possédant que des terrains et dont la plupart ne demanderait pas mieux de faire bâtir si le pays possédait une école.”

Ainsi que le constate l'inspecteur primaire, les habitants ne sont pas tous, loin s'en faut, d'authentiques autochtones. Les enfants des quelques domestiques et jardiniers qui entretiennent la propriété doivent quotidiennement, par des chemins difficiles, été comme hiver, qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige, se rendre à l'école dont chacun relève du fait de la commune à laquelle ils appartiennent. Cela représente en moyenne entre trois et quatre kilomètres à chaque trajet. Ils sont quatre ou cinq à rejoindre Chennevières-sur-Marne, un peu moins d'une quinzaine à prendre la route pour La Queue-en-Brie et un peu plus à faire le chemin de Villiers-sur-Marne. Inutile d'ajouter que la fréquentation scolaire se ressent de ces contraintes et on dénombre un absentéisme qui heurte les sensibilités d'un certain nombre de laïcs convaincus du rôle essentiel de l'instruction publique.

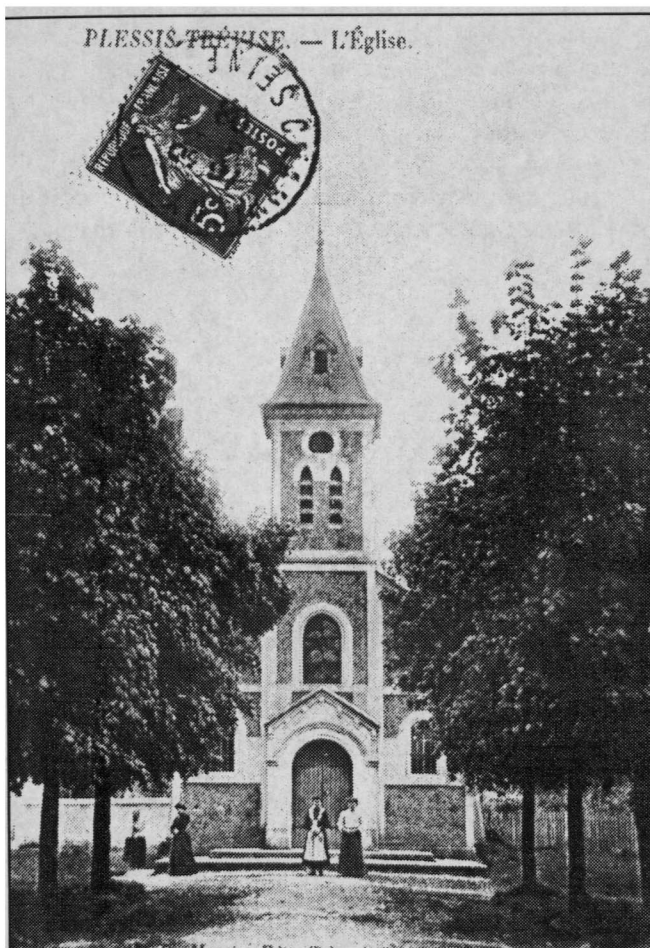
En 1880, une école est installée dans la maison Souable, avenue Marbeau. L'inspecteur primaire ayant visité les locaux, les ayant jugés salubres et adéquats, l'instituteur Barbier peut y prendre ses fonctions en septembre. Les années passent. L'école est toujours hébergée dans la maison Souable où une cinquantaine d'élèves s'échine sur les problèmes de robinet. Si ces derniers se sont vus épargner du trajet, les conditions d'enseignement sont cependant loin d'être parfaites.

Au cours de l'année 1888, l'horizon semble soudain s'éclaircir. Le 11 février une décision ministérielle autorise la construction de l'école. Les époux Duquesnoy offrent en donation un terrain pour son édification, avenue Gonzalve. Mais La Queue-en-Brie refuse la donation, les Duquesnoy ayant assujéti leur acte à la gra-

tuité à perpétuité de l'enseignement. La commune, si elle n'en conteste pas le principe, émet cependant des réserves quant à sa perpétuité. Elle imagine d'autres régimes à venir où l'école ne serait plus gratuite, et que, du fait de l'engagement lié à la donation, elle s'obligerait à pourvoir au financement de l'enseignement ad vitam eternam. L'acte revu en ce sens, précise que la gratuité sera effective tant qu'elle restera loi d'Etat. Les choses avancent.

Finalement, les communes finissent par s'entendre sur le montant de leur participation financière, s'accordent avec le représentant de l'Etat quant à sa contribution au titre des secours. En 1890, soit 14 ans plus tard, la première école est enfin construite ; l'instituteur Clerc peut prendre possession de son logement et de sa nouvelle classe.

UNE ÉGLISE



En 1873, d'autres questions que celles du simple entretien des chemins commencent à pourtant se poser au syndicat de propriétaires. Notamment, il évoque la nécessité de créer également une église pour l'ensemble de la "colonie" qui a été fondée depuis plus de quinze ans. A cette date, une première souscription est donc lancée par les propriétaires dans le parc du Plessis-Trévisse pour établir une église ou une chapelle. Le lieu d'implantation est déjà connu. C'est un terrain ayant une façade sur l'avenue Ardouin et une autre sur l'avenue Gonzalve qui doit voir édifier au cœur de la population un lieu de

culte. Là, les fidèles pourront assister aux Saints offices de la religion catholique apostolique et romaine et veilleront à la prospérité matérielle et morale de la localité. La première pierre de l'édifice a été posée au mois d'octobre 1880 et la construction de la chapelle a été terminée en juin 1881. L'abbé Dumollard, curé de Villiers-sur-Marne, sur la paroisse duquel a été bâtie la chapelle, en a fait la bénédiction le 25 juin 1881, après l'autorisation spéciale de l'évêque. Il l'a placée sous l'invocation de saint Jean-Baptiste.

Le 22 juin 1884, le curé Nouet laisse ces quelques mots sur le registre de la chapelle : "En quittant la desserte de la chapelle de Plessis-Trévisé, pour cause de changement, je suis heureux de rendre hommage au zèle et aux sympathies cordiales de Messieurs les membres de la commission et particulièrement à la bonne volonté de Monsieur Duquesnoy, leur délégué".

Il laisse la place à l'abbé Contant curé de La Queue-en-Brie. Cette même année, Lucas, artiste-décorateur parisien, est chargé de la peinture intérieure et de l'ornementation. En 1887, le bâtiment pourtant récent puisqu'il n'a que six ans, nécessite cependant quelques réparations au clocher. La chapelle ayant un statut privé, les travaux seront effectués de nouveau grâce à la générosité des habitants du hameau.

Le 22 juin 1894, le curé Contant est remplacé par l'abbé Dupont, également curé de La Queue-en-Brie. C'est lui qui sera en fonction lors de la création de la commune. Il y restera jusqu'au 15 avril 1906.

UNE COMMUNE

Nantis désormais du minimum institutionnel nécessaire, une école et une chapelle, les propriétaires peuvent envisager d'appuyer leur revendication d'autonomie avec plus de force. Le représentant du gouvernement nomme un commissaire enquêteur chargé d'étudier la faisabilité du projet. Après environ 10 ans de tergiversations diverses entre les trois communes intéressées, le syndicat des propriétaires et le préfet, le commissaire enquêteur réussit à emporter la conviction des uns et des autres. Le 7 juillet 1899, un décret-loi érige officiellement le hameau en commune de plein exercice :

"Le Sénat et la Chambre des Députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article premier "La portion de territoire dite "Le Plessis-Trévisé" et délimitée au plan annexé à la présente loi par une ligne rouge est distraite des communes de Villiers-sur-Marne, de Chennevières-sur-Marne et de La Queue-en-Brie (canton de Boissy-Saint-Léger, arrondissement de Corbeil, département de Seine-et-Oise) et formera à l'avenir, une commune distincte dont le chef-lieu est fixé au village du Plessis-Trévisé et qui en portera le nom"

Quelques mois plus tard :

“L’an 1899.

Le 19 du mois d’octobre, à trois heures du soir,

Les membres du conseil municipal de la commune du Plessis-Trévisé proclamé par le bureau électoral à la suite des opérations des 1er et 8 octobre 1899, se sont réunis dans la salle de l’école communale sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles 48 et 77 de la loi du 5 avril 1884”.

Pour l’époque, Gustave Dupont est un jeune maire puisqu’il n’a que 36 ans lors de sa prise de fonction. Ce jeune homme est déjà un industriel dynamique et innovateur puisqu’il est constructeur des automobiles Libéria dont la fabrication est située au 7 de l’avenue de Chennevières. Il participe aux premières courses automobiles reliant deux villes que l’on n’appelle pas encore des rallyes. Quant au conseil municipal, il est constitué de onze personnes. Le seul adjoint est Paul Rouet âgé de 63 ans. Il demeure avenue de La Maréchale et exerce la profession de clerc d’avoué. Les autres membres ont des professions variées : deux cultivateurs, deux commerçants, un teinturier en plumes et un patron relieur. Les autres sont soit rentier, instituteur à la retraite ou ancien commerçant.

Dès cette année 1899, la commune se préoccupe du rachat des terrains sur lesquels la chapelle est construite afin d’en faire un bien communal pour que Le Plessis-Trévisé puisse devenir une paroisse pleine et entière. C’est chose faite le 19 février 1903. Il faut attendre un décret présidentiel d’Emile Loubet et de Bienvenu Martin, ministre de l’Instruction publique et des Cultes, pour assister enfin à la création de la paroisse le 11 juillet 1905. La loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Eglises et de l’Etat va entériner l’ensemble des démarches entreprises depuis longue date. Les biens de l’Eglise sont désormais propriété communale à charge pour elle d’en assurer l’entretien. Quant à la rémunération du desservant, elle relève désormais de l’évêché, alors qu’auparavant elle était supportée par le budget communal.

CONCLUSION

Ainsi, dans la seconde moitié du XIXe siècle, quelques affairistes ont permis à des bourgeois parisiens d’acquérir des terres issues du morcellement de la propriété d’un maréchal d’Empire. Habitant sur place pour une minorité, résidant à Paris pour la plupart, soucieux d’apporter l’instruction publique de leurs enfants et de ceux de leurs domestiques à proximité de chez eux, en construisant une école et de se doter d’un édifice religieux pour s’épargner quelques kilomètres pour assister aux messes dominicales, ils ont réussi, à force de ténacité, à ériger une commune à part entière en un peu moins de trente ans. Ils ont également su tirer parti de la loi du 5 avril 1884 qui permet de donner une assise légale aux revendications dont ils ont été porteurs. En effet, l’article 3 de la loi stipule que “Toutes les fois qu’il s’agit de transférer le chef-lieu d’une commune, de réunir plusieurs communes en

une seule, ou de distraire une section d'une commune, soit pour la réunir à une autre, soit pour l'ériger en commune séparée, le préfet prescrit dans les communes intéressées une enquête sur le projet lui-même et ses conditions".

Cette opportunité sera judicieusement mise à profit par les tenants de l'autonomie communale. Il est cependant peu vraisemblable que les premiers "colons" de 1873 aient nourri un tel projet dès leur installation. C'est au fil du temps et des inconvénients que l'idée a pu germer et qu'elle s'est petit à petit enracinée dans l'esprit d'une large majorité. N'est-ce pas ainsi que les peuples se constituent aussi des racines ?

D'autres communautés de l'ancienne Seine-et-Oise utiliseront cette loi ; citons pour le seul actuel Val-de-Marne : Alfortville qui se séparera d'avec Maisons-Alfort en 1885, Le Perreux d'avec Nogent-sur-Marne en 1887, Joinville-le-Pont d'avec Saint-Maur en 1894, Le Kremlin-Bicêtre d'avec Gentilly en 1896, Cachan d'avec Arcueil en 1922, et Chevilly-Larue naîtra de la fusion de Chevilly et de Larue en 1921. Le Plessis-Trévisé est aujourd'hui le seul cas connu de commune constituée de parties distraites de trois communes avoisinantes.

ELIANE CANDA ET GÉRARD HUET
Société historique du Plessis-Trévisé.

BIBLIOGRAPHIE :

Eliane Canda, Gérard Huet, André Canda. Le Plessis-Trévisé, deux mille ans d'histoire, édition de la Société historique du Plessis-Trévisé, 1989.

Eliane Canda, Gérard Huet. Le Plessis-Trévisé, 100 ans d'histoires, édition du Comité du Centenaire du Plessis-Trévisé, 1998.

LES EFFIGIES DU VAL DE MARNE

Dans un précédent numéro, nous avons entretenu les lecteurs de "Clio 94" d'un aspect peu connu du patrimoine du Val-de-Marne, ses cimetières, et remarqué de ce fait que certains d'entre eux conservaient quelques effigies -en bronze, en pierre ou en marbre- de personnages dits "historiques". En demeurant dans cette même logique d'inventaire, nous avons décidé de la compléter aujourd'hui par d'autres effigies, mais publiques cette fois, telles que chacun d'entre nous peut les rencontrer dans les communes de notre département, depuis que le XIXe siècle a édifié ces monuments de la reconnaissance publique qui, dans l'esprit du temps, avaient pour fonction de perpétuer tel ou tel message de portée locale ou nationale.

Ainsi au centre Marius Sidobre d'Arcueil, un buste du chimiste et médecin Claude Berthollet (1748-1822) par Demaille, rappelle que c'est dans cette ville que vécut l'illustre chimiste, directeur de la Manufacture des Gobelins, sénateur et membre de l'Académie des Sciences, où il avait installé son laboratoire. A Bry-sur-Marne, c'est dans le jardin de l'hôtel de Malestroit qu'on découvre un médaillon représentant le danseur Gaetan Vestris (1729-1808), étoile de l'Opéra parisien du Siècle des Lumières, lequel avait habité la demeure. Rénovateur de la danse, ce Florentin, un peu oublié aujourd'hui, connu non seulement son heure de gloire (on l'avait surnommé "le Dieu de la Danse" !) mais encore fut un chorégraphe hors pair qui fixa pour de longues décennies les règles de cet art.

Sur le mur de ce qui fut là encore sa résidence, à Champigny-sur-Marne, l'effigie d'Alphonse Petit, plus connu sous son pseudonyme d'Albert Darmont, évoque le souvenir de ce comédien de la Belle Époque qui fut l'un des partenaires de Sarah Bernhardt. Dans la même commune, sur la façade de sa maison natale, où son père fut boulanger, une plaque ornée d'un médaillon de bronze rend hommage à l'homme politique Albert Thomas (1878-1932), longtemps collaborateur de Jean Jaurès à "L'Humanité", qui fut successivement ministre de l'Armement pendant la guerre de 14-18, puis concepteur et premier président du Bureau International du Travail, à Genève.

Devant la façade de la mairie de Charenton-le-Pont se dresse la statue du roi Henri IV (1553-1610), réplique moderne de celle de Nicolas Cordier qui, elle, de par sa récente installation, ne délivre pas de message monarchique mais évoque seulement les séjours d'un roi très populaire dans ce qui fut en son temps un manoir. Plus conforme à l'esprit républicain malgré son nom, Choisy-le-Roi, comme il se doit, conserve le souvenir du plus célèbre de ses enfants, l'officier Claude Rouget de l'Isle (1760-1836), auteur comme chacun le sait, de "La Marseillaise", sous la forme d'une statue de bronze, par Clément Steiner, érigée en 1882 sur la place qui porte son nom, l'année même où, à l'initiative du président Jules Grévy, son oeuvre devenait officiellement hymne national.

Devant la façade du château de Limeil-Brévannes, transformé de nos jours en hôpital de l'Assistance publique, le buste du baron Rodolphe Hottinger (1835-1920) rappelle que ce régent de la Banque de France, par ailleurs châtelain à Boissy-Saint-Léger, fut l'un des bienfaiteurs de cette institution. Dans le jardin de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort, veille depuis 1876 la statue en marbre blanc (par Crauk) de son fondateur l'officier Claude Bourgelat (1712-1779), hippiatre renommé. Derrière lui, le seconde le buste de bronze (par Geoffroy) du microbiologiste Edmond Nocard (1850-1903) qui fut l'un des collaborateurs de Pasteur, tandis que dans l'enceinte de l'École se dressent encore le buste de son confrère Constant-Gabriel Colin (1825-1896) par Allouard (1908) et par le même, la statue en pied du professeur Henri Bouley (1814-1885), président de l'Académie des Sciences. Deux stèles enfin, restituent les traits de deux spécialistes de la vaccination, Camille Guérin (1872-1961), inventeur du BCG, et Gaston Ramon (1886-1963), inventeur du vaccin contre la diphtérie et le tétanos.

Sur le parvis de l'église de Nogent-sur-Marne, le buste du peintre Antoine Watteau (1684-1721) par Louis Auvray (1865) indique que le grand spécialiste des fêtes galantes était un de ses paroissiens, ce qui séduisait l'esthétisme du Second Empire qui remit à l'honneur le style Louis XV. Autre forme d'art à Orly, dans le parc de la mairie, avec le buste du cinéaste Georges Méliès (1861-1938) évoquant le dernier séjour que fit ici le pionnier du cinématographe.

Si son château -dont il ne reste que la monumentale grille- a disparu au Plessis-Tréville, la statue en pied du maréchal de France Joseph Mortier (1768-1835), duc de Tréville (par Deseine), se dresse toujours devant la mairie. Celle-ci faisait partie des douze statues colossales érigées sur le pont de la Concorde par ordre de Louis-Philippe qui avait choisi l'ancien soldat de Napoléon devenu son président du Conseil parce que celui-ci, le couvrant de son corps, lui avait sauvé la vie lors de l'explosion de la machine infernale le 28 juillet 1835.

Dans l'église Saint-François de Sales de Saint-Maur-des-Fossés, le promoteur de ce quartier -qu'en toute modestie il avait bâti "Adamville"- Jean-François Adam (1797-1862) est représenté à demi couché par Francisque Duret (1862). Dans le square Hamelin de la même commune, médite, assise, l'infortunée Manon Philipon (1754-1795) épouse du ministre Roland et égérie des Girondins et comme telle, guillotinée sous la Terreur après avoir dit ou n'avoir pas dit: "Liberté, que de crimes on commet en ton nom !". Un peu plus loin, un buste de Jean Moulin (1899-1943) chef de la Résistance s'inspire du plus célèbre portrait du chef de l'armée de l'Ombre et précède, avenue du Maréchal Leclerc, sur le mur d'entrée de la villa qu'elle avait habitée, le médaillon de la résistante et historienne d'art Émilie Tillon (1870-1945) disparue à Ravensbruck. Enfin -la chose est si rare qu'il convient de la noter !- devant sa propre villa du n°5 de l'avenue de Lattre de Tassigny (derrière la station RER), la propre statue en bronze de son propriétaire, l'homme d'affaires

Bui-Ngoc-Shau, ancien colonel pendant la guerre d'Indochine, qui se vit offrir son effigie par les élèves de l'école des Beaux-Arts de Saïgon..

Au pied de l'escalier d'honneur de l'établissement qui porte son nom à Saint-Maurice, veille le médecin aliéniste Jean Esquirol (1772-1840), disciple de Pinel et inspirateur de la loi du 30 juin 1838, par Armand Toussard (1862). Médecin-chef de l'hospice de Charenton puis inspecteur-général des Facultés de Médecine et président du Conseil d'Hygiène publique, il définit le premier les symptômes de l'hallucination. Dans le jardin (visible depuis l'avenue de Gravelle) de cet autre établissement qui porte aussi son nom, le buste de son bienfaiteur, le banquier Vacassy.

Si Sucy-en-Brie s'est doté depuis peu, devant son conservatoire, d'une statue en bronze (par Bertet) représentant le général de Gaulle (1889-1970), c'est depuis 1911 que le parc Beauregard de Villeneuve-Saint-Georges est pourvu d'une statue de Victor Duruy (1811-1894), professeur à Louis-le-Grand puis ministre de l'Instruction publique de Napoléon III (par Albert Lenoir). Bien qu'ultérieurement éclipsé par Jules Ferry, son oeuvre en matière d'enseignement primaire demeure considérable, comme l'est tout autant son souci de faire entrer les femmes à l'Université. Quant au parc de Villiers-sur-Marne, il conserve la statue de l'humaniste Guillaume Budé (1468-1540), laquelle, sous l'Ancien Régime, ornait l'une des niches de l'Hôtel de Ville de Paris.

A Vincennes enfin, deux figures ayant marqué le château : la première est celle du roi Louis IX (1214-1270) qui y fit de nombreux séjours, placé ici pour être en harmonie avec une certaine conception de l'histoire pour manuels scolaires. Cours Marigny, le général Pierre Daumesnil (1777-1832), gouverneur de la forteresse sous l'Empire est surtout célèbre par un bon mot qui le fit entrer vivant dans la légende. Ayant perdu une jambe à Wagram, il répondit aux assaillants de 1815 qui le sommaient de restituer la forteresse: "je vous rendrai Vincennes quand vous m'aurez rendu ma jambe".

JEAN-PIERRE THOMAS

**GUERRES ET OCCUPATIONS
(XVIII^e-XX^e S.)**

**COLLOQUE ANNUEL DES SOCIÉTÉS SAVANTES ORGANISÉ
PAR CLIO 94
(SAMEDI 24 OCTOBRE 1998)**

INTRODUCTION

“La guerre est un de ces sujets embarrassants qu’il semble impossible d’aborder sans avoir pris auparavant la précaution de tracer autour d’eux le cercle magique rituel. De celui qui se risque à en parler, fût-ce en historien, on s’attend qu’il commence par la condamner”¹.

Cependant, il n’y a aucun cynisme à soutenir que la guerre a joué dans l’histoire un rôle capital d’un point de vue social, politique, économique, technologique, religieux, voire littéraire et artistique.

Au cours de la période 1870-1962, le monde -et en particulier la France- vit dans un état perpétuel de guerre, paix armée, après-guerre, avant-guerre. C’est le siècle de la guerre avec deux caractéristiques :

L’irruption du peuple : désormais avec la nation armée, fondée sur la conscription, le potentiel d’un pays en guerre repose sur le nombre des hommes et la vitalité démographique. Au XIXe siècle, la guerre cesse d’être une activité de professionnels. Du coup, elle acquiert une tout autre dimension : aux guerres des princes et des souverains succèdent les guerres des peuples : aux guerres limitées, aux enjeux mesurés, succèdent les guerres totales, aux enjeux globaux.

Le début du XXe siècle correspond à la mutation des sociétés industrielles et à l’émergence des États-nations. L’État professionnalise la guerre et confisque la violence à son profit. Des millions d’hommes vont s’affronter dans des heurts gigantesques facilités par l’industrialisation. Les progrès de la technologie industrielle et de la motorisation transforment les guerres en redonnant la priorité au mouvement des forces terrestres, surtout grâce aux chemins de fer, au déplacement des forces navales et à la création des forces aériennes. La guerre devient mécanique, industrielle.

Dans l’histoire de la nation française, la guerre tient une place essentielle, car c’est finalement elle qui est le révélateur de la réalité et de la profondeur du sentiment national. Dans l’espace d’une vie d’homme, la France a subi trois guerres, notre pays a été envahi trois fois et, si l’on ajoute les guerres de décolonisation, la France n’est ni en fait ni en droit jamais sortie de l’atmosphère de guerre dans la période 1870-1962.

La guerre de 1870 est l’immense désastre qui fait de l’armée victorieuse l’armée vaincue et de la première puissance de l’Europe une nation “outragée et démembrée”. Le bilan est accablant : “L’État sans assises, [...] deux provinces arrachées, des milliards à payer, le vainqueur tenant garnison dans un quart du territoire, la capitale ruisselant du sang de la guerre civile, l’Europe glaciale ou ironique”².

Succède une paix armée dominée par l’idée de Revanche et surtout l’idée que la défense de la patrie doit être un des devoirs du citoyen. L’affaire Dreyfus constitue le revers de la médaille.

L’épreuve de vérité de 1914 voit l’Union sacrée se constituer. La Grande Guerre est une guerre dominée par un problème d’effectifs, de matériels et de force morale.

Au prix de pertes considérables et d'une cohésion nationale extraordinaire, malgré l'occupation d'une partie de son territoire, la France obtient son salut. La victoire provoque un sommet inégalable du sentiment national, le 11 novembre 1918. Mais la défense de la nation a obligé à des sacrifices insupportables pour un vieux pays. La guerre bouleverse définitivement la vie de la nation, les conditions de vie de la société tout entière et de chaque citoyen en particulier. Pour longtemps, la vieille nation française est "malade" de la guerre.

Or rien ne dispense une nation, si elle veut garder son indépendance et sa liberté, d'un effort soutenu et lucide dans le domaine de la défense nationale dès le temps de paix. Faute de l'avoir préparée, la France est foudroyée par une guerre qui est une véritable révolution sur le plan de la mécanisation et de la vitesse. Il en résulte une division nationale, l'occupation d'une partie puis de tout le territoire, un drame effrayant et passionné auquel personne ne peut échapper. Dans la nuit qui n'en finit pas, le peuple se tourne peu à peu vers des hommes partis de rien, c'est-à-dire vers la Résistance et la France libre. L'essentiel consiste, avec une armée reconstituée en Afrique du Nord amalgamée aux combattants de l'ombre, d'arracher un morceau de la victoire.

Avec les conflits de décolonisation et la guerre froide, la France ne sort pas de l'atmosphère de guerre. En Algérie, pour la troisième fois au cours du siècle, la nation armée est engagée dans une guerre dont l'enjeu est à la fois idéologique et national, et où l'armée risque de perdre son âme et l'unité nationale de se briser.

"La guerre est morte" a-t-on pu dire. Peut-être! A quelques jours du 80ème anniversaire du 11 novembre 1918, rappelons le souvenir de ce moment émouvant, quand le clairon sonne Cessez le feu, et des mots de Georges Clemenceau qui, donnant lecture des clauses de l'armistice, n'y ajoute que quelques mots : "En cette heure terrible, grande et magnifique, notre devoir est accompli".

M. VAISSE

Directeur du Centre d'Études de la Défense

NOTES

1) *Franco Cardini, La culture de la guerre, Gallimard, 1992.*

2) *Charles de Gaulle, La France et son armée, Beyrouth, Les Lettres françaises, 1943, p. 211*

GUERRES ET OCCUPATIONS DE VITRY AU XIX^e SIÈCLE

OCCUPATION DE VITRY EN 1815

Napoléon Ier a abdiqué. Les troupes alliées, russes et prussiennes, ont envahi la région parisienne et occupent Vitry.

Rares sont les documents se rapportant à cette période. Néanmoins, nous avons pu en trouver un qui nous montre que cette occupation n'a pas été acceptée par tout le monde. Elle a même suscité chez certains Vitriots des mouvements de révolte. Un garde national, dont nous ignorons le nom, a tiré sans l'atteindre sur un soldat prussien. Cet acte a amené, de la part des autorités occupantes, une sanction à l'égard de tous les Vitriots, sanction mentionnée dans un courrier adressé au préfet de la Seine.

Monsieur le Préfet.

Comme un des habitants de Vitry s'est avisé de tirer sur nos troupes et la balle a passé tout près de la tête d'un des hussards prussiens, je dois vous inviter à faire désarmer tous les habitants de ce village pour empêcher de pareils excès et le malheur qui en pourrait naître.

Les gardes nationaux ne peuvent en être même exemptés parce que c'était un garde national qui avait tiré.

Mais je ne veux pas que les habitants perdent leurs armes pour pouvoir s'en servir dans un état plus calme, que ne l'est l'actuel.

Je permets que toutes les armes soient déposées chez le maire de la commune qui en répondra.

Veuillez donner les ordres nécessaires et les instructions au maire à cet égard.

J'attends le rapport sur l'exécution.

Agréé, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération.

Paris le 4 août 1815

Le général gouverneur de Paris.

Baron de

Source B.H.V.P. manuscrit 1013, folio 229

Nous n'avons trouvé aucune trace de cet incident dans les délibérations du Conseil municipal de l'époque et de la remise de fusils à la mairie. Toutefois, cette opération a dû être exécutée puisque dans un courrier de décembre 1815, adressé au sous-préfet, le Conseil municipal en réclame le paiement, ainsi :

"Le maire expose que par sa lettre du mois de décembre 1815, Monsieur le Sous-

Préfet a requis de faire porter à la préfecture du département, les fusils de guerre et les munitions étant dans la commune. Qu'en exécution de cette lettre, les fusils au nombre de neuf ont été envoyés le 20 du même mois à la préfecture, où d'après une autre lettre de Monsieur le Sous-Préfet du 21, Monsieur Forget devait faire payer non seulement le transport des fusils mais aussi leur prix.

Rien jusqu'à présent n'a été fait et le Conseil délibère sur le parti à prendre à ce sujet, attendu que les propriétaires des fusils en réclament journellement la valeur auprès du maire, qui lui en avait fait la réquisition.

Nous n'avons pas pu trouver de suite à cette affaire.

Du fait des nombreuses réquisitions effectuées au bénéfice des troupes d'occupation, les Vitriots sont mécontents. Dans une délibération du 21 mai 1816, le Conseil municipal demande " que soient prises en considération les réquisitions qui ont pesé sur la commune, tant avant que depuis l'entrée des alliés, et les pertes et dégâts que le passage des troupes a fait éprouver aux habitants pendant les mois de mars et avril derniers. Le Conseil a dû siéger en permanence pour satisfaire le plus régulièrement possible les réquisitions de vivres et fourrages de toutes natures exigées par les troupes alliées, à la merci desquelles les communes rurales se sont vues abandonnées par la capitale. A l'égard de ces réquisitions qui ont été consignées jour après jour sur un registre, ainsi que les bons qui ont été distribués par les autorités de la commune, les Vitriots demandent avec la plus grande instance que soit prévu le paiement des réquisitions de toutes sortes."

D'après les registres de délibérations nous avons un aperçu des fournitures que les Vitriots ont dû procurer aux troupes d'occupation.

| | |
|----------------------------|-----------------|
| 1000 livres de pain | 90,00F |
| 561 bouteilles de vin | 336,60F |
| 35 bouteilles d'eau de vie | 70,00F |
| 365 bouteilles de bière | 54,75F |
| 2306 bottes de foin | 920,00F |
| 473 boisseaux d'avoine | 473,00F |
| 35 livres de chandelles | 31,50F |
| fournitures en argent | 311,00F |
| 1250 livres de viande | 500,00F |
| | ----- |
| TOTAL | 2786,85F |

Il est ajouté que : "Le montant de ces fournitures, dans le cas où le gouvernement n'en ferait pas le remboursement, serait payé par tous les habitants sur le franc des impôts fonciers".

Il y avait de quoi mécontenter les Vitriots. Par contre, les dégâts occasionnés par le passage des troupes n'ont pas été chiffrés.

LES COMBATS DE VITRY PENDANT LE SIÈGE DE PARIS DE SEPTEMBRE 1870 A JANVIER 1871

Nous abordons maintenant cette période sans doute mal connue. Heureusement, les documents qui s'y rapportent sont assez nombreux et vont nous permettre de faire revivre les combats qui ont eu Vitry pour théâtre.

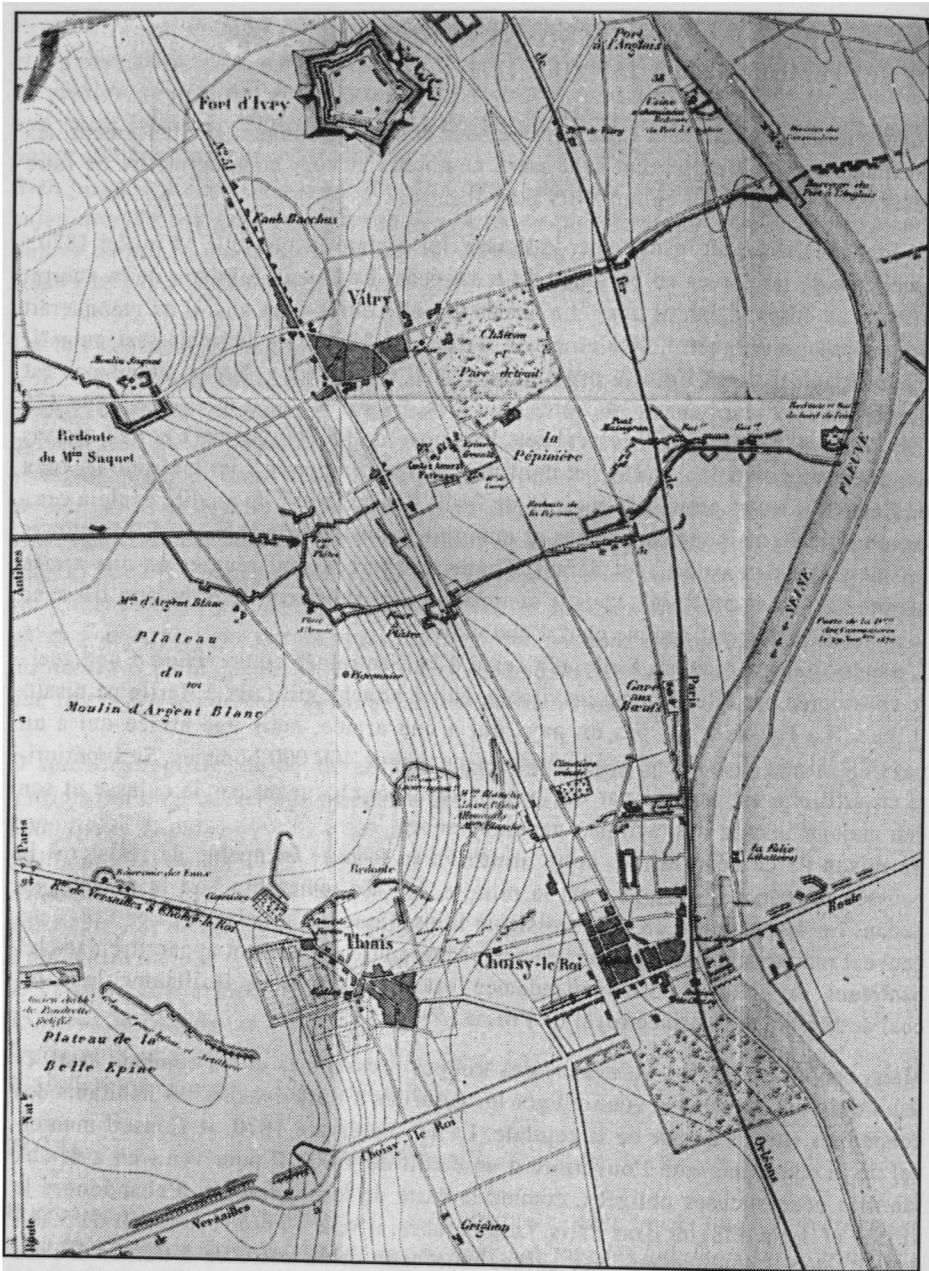
La France, s'estimant insultée par la Prusse, lui déclare la guerre le 19 juillet 1870. Quelles sont les forces en présence ? Le maréchal Le Boeuf, ministre de la guerre, affirme au corps législatif que: "La guerre dut-elle durer deux ans, il ne manquerait pas un bouton de guêtre". Qu'en est-il réellement ? L'armée française est numériquement inférieure à l'armée prussienne et mal commandée. Notre intendance est désorganisée, nos arsenaux sont presque vides. La France peut mettre en ligne 375 000 hommes, plus 175 000 réservistes. Elle possède 65 000 chevaux et 924 canons qui ont peu évolué depuis 1815 et dont le nombre et la portée sont inférieurs à ceux de l'ennemi. Notre armée est équipée de fusils "chassepots" de qualité égale à ceux des Prussiens, mais les cartouches et munitions sont de provenances différentes et les moyens de transport font défaut. Toutes ces forces sont réunies en une armée unique, "l'Armée du Rhin", sous le commandement supérieur de Napoléon III, avec le maréchal Le Boeuf comme chef d'état major.

L'armée allemande, quant à elle, n'a cessé d'être entraînée en prévision d'une guerre considérée par elle, comme inévitable. Notre attaché militaire à Berlin ne disait-il pas: "La Prusse n'est pas un pays qui a une armée, mais une armée qui a un pays!" L'armée prussienne peut mettre en campagne 400 000 hommes. Sa supériorité en artillerie est assurée par des canons rayés se chargeant par la culasse et son état major s'inspire des tactiques napoléoniennes.

En raison de ce déséquilibre notre armée va se trouver incapable de résister à la poussée prussienne. Partout c'est la retraite. Le 1er septembre voit le désastre de Sedan. Le 4 septembre 1870 la troisième République est proclamée. Les Prussiens peuvent maintenant déferler pour encercler Paris et vont bientôt apparaître dans les banlieues est et sud. Leur commandement est assuré par le roi Guillaume, le maréchal de Moltke et le prince royal de Prusse.

Mais, venons-en à Vitry. L'avance des troupes prussiennes et les combats destructeurs qui vont s'ensuivre vont obliger les autorités à faire évacuer les habitants des communes situées autour de la capitale. Le 11 septembre 1870, le Conseil municipal de la commune vote l'ouverture d'un crédit de 4 000 F pour venir en aide aux familles nécessiteuses obligées, comme le reste de la population, d'abandonner le village et de se réfugier dans Paris. Le 8 octobre, il vote un nouveau crédit de 500 F pour l'achat d'équipements aux gardes nationaux et un autre de 5 025,35 F pour aider les habitants qui prennent part à la guerre, ainsi qu'à leur famille.

Pendant ce temps là, la troupe fortifie et occupe les terrains qu'elle devra défendre. Quels sont ces moyens de défense ? A la lisière de Vitry, le fort d'Ivry domine la vallée de la Seine.



Quatre redoutes sont établies sur le territoire de la commune.

- La première au lieu-dit dit Moulin de Saquet, moulin démolé en 1857 et autour de la ferme du même nom, on aménage une redoute. Elle se situe entre le fort d'Ivry et

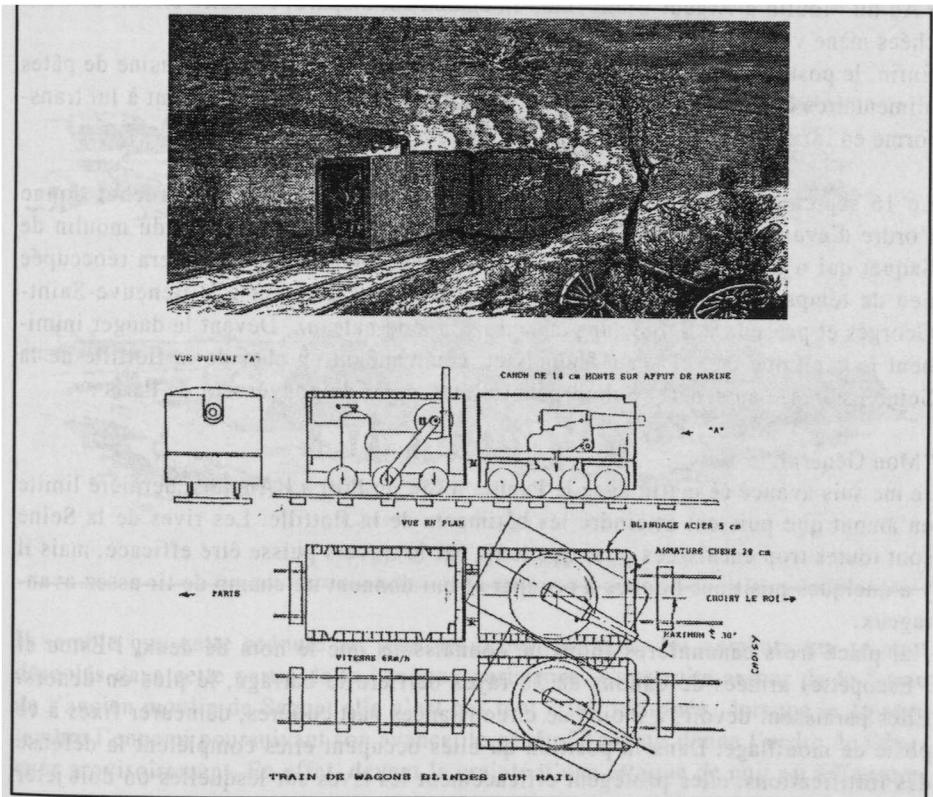
celle des Hautes Bruyères à Villejuif, en haut de l'actuelle rue Camélinat et domine le secteur de Villejuif à la Seine. Pour y accéder depuis Paris, les troupes du génie construisent une route appelée depuis rue du Génie.

- La seconde se situe au Port à l'Anglais, entre l'avenue Edith Cavel et le quai Jules Guesde.

- La troisième, dite la redoute du Bord de L'eau est en bout de la rue des fusillés.

Ces deux derniers ouvrages, destinés à empêcher l'ennemi de se glisser le long du fleuve, sont épaulés par une flottille dite de la Seine composée de deux canonnières, l'Estoc et l'Escopette. Ces canonnières sont des chaloupes à vapeur de 12 cv, armées de deux canons rayés de 30 cm et composés de 26 hommes d'équipage ainsi que du Puébla, yacht de rivière impérial armé, comprenant 10 hommes d'équipage. Cette flottille est renforcée par quatre batteries blindées flottantes démontables de 24 cv, armées chacune de deux canons rayés de 14 cm. Quarante hommes les servent. L'ensemble de la flottille est commandée par le capitaine de vaisseau Thomasset.

- La quatrième redoute, dite la redoute de la Pépinière, fait l'angle de la rue Gabriel Péri et de la rue Victor Ruiz.



De plus, un train blindé est construit en moins d'un mois et circule sur la ligne de Paris à Orléans. Il comprend une locomotive, dont les côtés sont en acier de 50mm d'épaisseur, qui pousse deux wagons également blindés mais circulant côte à côte sur les deux voies parallèles. Chaque wagon comporte un socle sur lequel pivote une cabine munie d'un canon de 14 cm. Il participera à l'opération de Choisy-le-Roi.

En plus de tous ces ouvrages, un réseau de tranchées établi au travers de Vitry relie les différentes redoutes et quelques points forts de nos défenses.

Ces tranchées serpentent :

- Le long de l'avenue Jean-Jaurès et de la rue de Seine, entre la rue Gabriel-Péri et la Seine.

- Le long de la rue Grétilat, de la rue Victor-Ruiz, et de la rue des Fusillés, entre la Seine et la rue Constant-Coquelin.

- De l'autre côté de l'avenue Rouget-de-Lisle (route nationale 305) et face à la rue Grétilat, le four à plâtre de la Plâtrière du Centre est le point de départ d'un boyau qui monte vers le plateau, fait un détour par un autre four à plâtre et redescend vers la même avenue Rouget de Lisle, à la hauteur de la rue Mario-Capra.

- Au dit Moulin d'Argent Blanc, moulin également disparu, un autre circuit de tranchées mène vers Villejuif.

Enfin, le poste de commandement de l'amiral Pothuau est fixé dans l'usine de pâtes alimentaires Groult. Le château, appartenant au comte Dubois, est quant à lui transformé en infirmerie.

Le 16 septembre, devant l'avance rapide de l'ennemi, le général Trochut donne l'ordre d'évacuer toutes les redoutes en cours de construction. Celle du moulin de Saquet qui n'est pas terminée est provisoirement abandonnée mais sera réoccupée peu de temps après. Le 17 septembre les Prussiens arrivent à Villeneuve-Saint-Georges et passent la Seine sur plusieurs ponts de bateaux. Devant le danger imminent le capitaine de vaisseau Thomasset, commandant en chef de la flottille de la Seine s'adresse au général Schmit, chef d'état major du gouverneur de Paris :

“Mon Général.

Je me suis avancé ce matin avec le Puébla jusqu'au Port à l'Anglais, dernière limite en amont que puissent atteindre les bâtiments de la flottille. Les rives de la Seine sont toutes trop encaissées pour que le tir par le travers puisse être efficace, mais il y a quelques positions bonnes à occuper et qui donnent un champ de tir assez avantageux.

J'ai placé trois canonnières (nous ne connaissons que le nom de deux, l'Estoc et l'Escopette) armées de canons de 30 rayés derrière le barrage, le plus en dehors. Elles paraissent devoir, à moins de circonstances particulières, demeurer fixes à ce poste de mouillage. Dans la position qu'elles occupent elles complètent la défense des fortifications, elles protègent efficacement les rives sur lesquelles on doit jeter

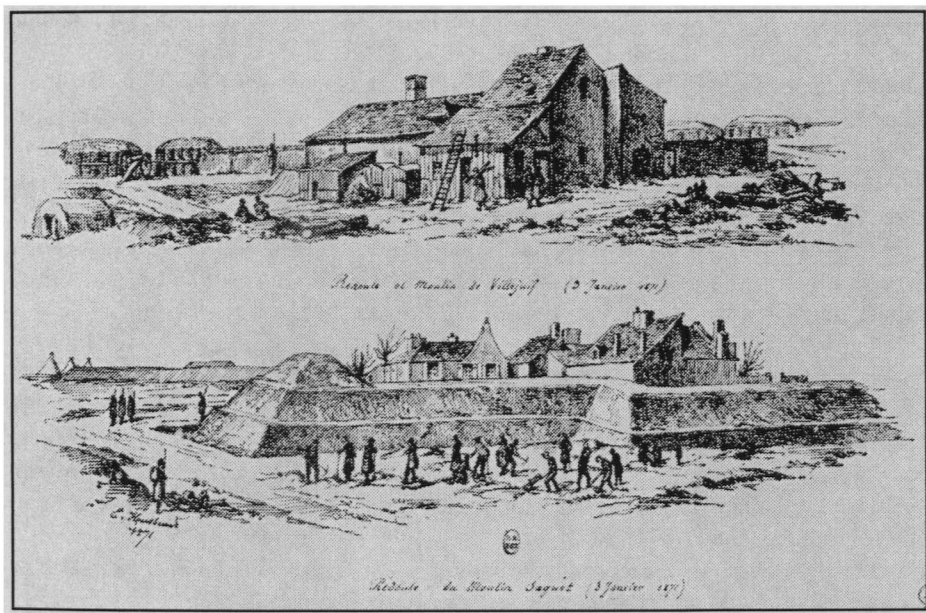
un pont de bateaux et enfilent la grande route d'Ivry; mais il serait nécessaire qu'elles fussent abritées elles-mêmes contre les effets des batteries de position que l'ennemi pourrait facilement établir en amont. Quelques pilotis enfoncés sur leur avant et un blindage en sacs de terre remplirait ce but.

Je vous serais très obligé, mon général, de vouloir bien nous faire délivrer sept ou huit cents sacs de terre et envoyer sur les lieux un officier du génie et un agent des ponts et chaussées pour s'entendre à cet effet avec le capitaine de frégate Coux, commandant la subdivision de Bercy.

Deux batteries blindées, armées chacune de deux canons rayés de 14cm, sont mouillées en dehors du barrage extérieur. Elles sont destinées avec quelques chaloupes vedettes à défendre le pont de bateaux et à soutenir les troupes qui opéreront en dehors des fortifications. A la rigueur, nos trois canonnières quittant leur mouillage fixe pourraient s'associer à ce mouvement.

Je suis, mon général..."

LA REDOUTE DU MOULIN DE SAQUET :



Il semble que cette redoute ait joué un grand rôle dans les combats qui se sont déroulés dans cette partie de la banlieue parisienne. Construite autour de la ferme de l'ancien moulin de Saquet elle n'est pas tout à fait terminée, lorsque le 16 septembre l'ennemi poursuivant son avance, le général Trochut donne l'ordre de l'évacuer provisoirement. En effet, devant la crainte d'une attaque de nuit ou à l'aurore,

la redoute n'ayant aucune pièce de canon à opposer à l'artillerie ennemie, et Villejuif ne possédant que cinq cents hommes dont les cadres sont insuffisants, il ne serait pas possible de prolonger une résistance.

Dans son carnet de route, un jeune volontaire au 70^e de ligne raconte :

“Arrivés de la veille au moulin de Saquet nous avons établi des postes avancés. Dans la matinée, quelques postes sont attaqués et se replient dans la redoute. Ma compagnie est envoyée en reconnaissance. Elle s'avance prudemment sous la conduite du lieutenant Férus, jusqu'à 200 mètres environ au sud de la redoute. Le terrain est d'abord couvert de vignes et d'arbustes cassés à un mètre du sol. Mais en arrivant à un terrain nu et découvert, la compagnie déployée en tirailleur est reçue par une fusillade bien nourrie et dénotant un nombre bien supérieur d'ennemis. Nous ripostons sans cependant rien voir. Le lieutenant commande la retraite, qui s'exécute en bon ordre et nous allons nous embusquer un peu en arrière, derrière un petit talus. Là, on continue à tirer des deux côtés, sans se faire de mal. Je suis tout à fait à gauche de la ligne de tirailleurs et, caché dans un trou, je surveille un assez grand espace de terrain découvert jusqu'à une certaine distance où j'aperçois une haie et des arbres. L'ennemi est caché là et, malgré la meilleure volonté du monde, je ne peux le voir et le tirer qu'au jugé. Mais lui me découvre dans mon trou et chaque fois que je me découvre des balles me sifflent aux oreilles et viennent se planter en terre de chaque côté de moi. Bien certain que c'est à moi qu'il en veut, je me relève rapidement et viens me poster un peu plus à droite dans un endroit un peu plus abrité. C'est trop dangereux de rester là, car à force de tirer, qui sait si ces maladroits ne me toucheront pas. Peu de temps après, nous rentrons dans la redoute. Les pertes sont légères, quelques blessés et deux ou trois morts.

La nuit arrive sans autres événements. De la redoute on aperçoit des uhlands qui sont hors de portée. Les gardes et les postes avancés sont doublés. Il fait à peine nuit depuis deux heures, je suis couché et endormi dans une tranchée quand je me réveille; tout le monde met sac à dos et partons. D'autres compagnies sont déjà parties dans le plus grand silence. Pendant la journée on s'est battu à deux lieues de là et le sort ne nous a pas été favorable.

On craint que dans la redoute inachevée où nous nous trouvons l'ennemi vienne nous attaquer et nous ne sommes pas assez nombreux pour faire face à une surprise. A Paris on est inquiet et un jet de lumière électrique vient inonder la redoute pour savoir si nous sommes bien partis ou si nous sommes attaqués. La plupart de nous n'a jamais vu de lumière électrique et on ne peut se figurer que de Paris, dont nous sommes éloignés de six kilomètres peut-être, il est possible de nous éclairer ainsi. Beaucoup en sont troublés et croient à une ruse des Prussiens. Ma compagnie ainsi que la première d'un autre bataillon sont les dernières dans la redoute. Enfin nous partons aussi en passant par des chemins détournés.”

(lettre anonyme non datée)

- 21 septembre: des groupes d'officiers ennemis se sont approchés du Port à

l'Anglais, sans doute pour un repérage. Un obus tiré du fort d'Ivry les a obligés à se retirer vers le Petit Vitry et Choisy. D'incessantes patrouilles rôdent autour de l'ouvrage du Moulin de Saquet. Nous avons échangé quelques coups de fusil avec des sentinelles prussiennes cachées dans des maisons de Vitry. Dans la soirée le calme est revenu, mais nous sommes allés recueillir des renseignements à Vitry où des uhlands sont venus hier soir.

- 22 septembre: les renseignements que nous avons pu obtenir aux environs du Moulin de Saquet et de Villejuif nous ont fait connaître que ces postes ne sont occupés par les Prussiens que seulement dans la journée. A l'arrivée de la nuit ils se retirent à l'arrière et laissent le plateau absolument libre.

Le soir venu, alors que la garde prussienne s'est retirée, nos troupes reçoivent l'ordre d'occuper le Moulin de Saquet et Villejuif. Deux bataillons de la brigade Dumoulin y prennent position sans bruit et attendent le retour des postes ennemis. L'opération sur la redoute des Hautes Bruyères à Villejuif présente plus de difficultés. L'ouvrage étant encore occupé par des forces considérables, il n'est pas jugé bien à propos de s'engager à fond à une heure aussi tardive.

Vers trois heures du matin, le bataillon prussien de garde se présente sans méfiance à l'entrée de Villejuif. Nos troupes, à bonne portée, ouvrent le feu et le rejettent vigoureusement, non sans avoir laissé entre nos mains une vingtaine d'hommes tués ou blessés, dont un officier. Cette échauffourée indique clairement aux Prussiens que nos troupes ont repris possession du Moulin de Saquet. Ils ne se bornent donc plus qu'à y envoyer des reconnaissances qui ne s'approchent de l'ouvrage qu'avec grandes précautions.

- 23 septembre : à la redoute des Hautes Bruyères l'affaire est plus délicate, car elle est encore occupée par l'ennemi. A la pointe du jour, après avoir fouillé le terrain avec quelques obus et bombes envoyés des forts de Bicêtre et de Montrouge, une de nos colonnes de l'aile droite de la division Maud'Huit s'élance sur l'ouvrage et l'enlève vivement. Une fusillade intermittente et quelques coups de canons se font entendre du côté du Moulin de Saquet. Les Prussiens se replient aussitôt, se bornant à garder les villages de Chevilly et de l'Hay. Ils nous abandonnent la redoute dans un état déplorable. Ils avaient eu d'autant plus de facilités à la détruire qu'elle n'était pas terminée lorsqu'ils l'avaient occupée.

Tous ces ouvrages ont besoin de réparations. La brigade Blaise est chargée de la garde de celui du Moulin de Saquet et de sa remise en état. Cette redoute, très grande, trop grande même, a la forme d'un carré et est traversée par le grand chemin qui mène de Vitry à Villejuif. Elle est assez mal protégée, car des hauteurs du Moulin d'Argent on en découvre l'intérieur. Il est donc urgent d'y remédier. Elle est renforcée par une partie de la division Maud'Huit qui, par la même occasion, occupe la redoute des Hautes Bruyères à Villejuif. Ces deux redoutes clés sont maintenant garnies de deux mille hommes et de vingt-huit pièces d'artillerie de campagne.

Lorsque le brouillard se dissipe, il est possible de voir dans la plaine de Vitry et

dans les champs entre le Port à l'Anglais et le bord du plateau, une grande quantité de voitures de maraudeurs, chargées de pommes de terre, qui se dirigent vers Choisy. Cette maraude profite certainement à l'ennemi qui peut déguiser ses soldats en civils, les mêler à la foule et leur permettre ainsi de faire facilement des reconnaissances.

Où en sont les positions des deux camps ? La division du général Maud'Huit occupe les alentours et les redoutes des Hautes Bruyères et du Moulin de Saquet, le nord de l'ouvrage, le sud de Villejuif et le fort d'Ivry. Les Prussiens, quant à eux, sont à Chevilly, Thiais et Choisy-le-Roi. Ils font des reconnaissances jusqu'à la Saussaie et progressent entre la route de Choisy et la voie ferrée. De plus, sur le plateau, ils s'avancent en direction du moulin d'Argent Blanc. Une vive fusillade s'engage lorsqu'ils s'approchent de la redoute du moulin de Saquet et doivent se retirer car ils ont à souffrir aussi des tirs d'artillerie du fort d'Ivry. Deux compagnies bavaroises occupent l'Haÿ, pendant que leur onzième division passe la Seine. Elles viennent se masser au sud-ouest d'Orly alors que le quartier général du sixième corps s'établit à Villeneuve-le-Roi.

Le commandement français estime que les arbres du parc du château de Vitry peuvent masquer la vue de nos troupes et cacher des batteries que l'ennemi pourrait installer pour battre nos forts. Il charge donc des équipes de les couper. Au cas où cela ne serait pas possible, il faudrait les brûler.

- 25 septembre : le gouvernement fait part aux journaux "que les redoutes des Hautes Bruyères et du Moulin de Saquet sont dans un excellent état de défense et qu'elles ont permis aux troupes qui les occupent actuellement de s'y établir solidement ; que les pertes prussiennes sont sévères, mais que malheureusement depuis le début des combats, nos artilleurs au nombre de cent soixante, ont laissé près de cent hommes sur le champ de bataille. Au Moulin de Saquet, la batterie de la redoute a eu trois pièces démontées, mais la dernière a pu à elle seule user toutes ses munitions. Le maréchal des logis et les hommes qui manoeuvraient cette pièce n'ont pas voulu quitter leur poste avant leur épuisement complet. Ils ont tiré cinq cents coups de canon à eux seuls. Lorsque le feu a cessé, faute de munitions, ils ont craint que l'ennemi n'en profite pour se jeter sur eux mais, les Prussiens ont été si rudement atteints qu'ils n'ont pas osé bouger. Le brave maréchal des logis Mathieu et l'artilleur Guillemard, après avoir courageusement affronté le feu toute la journée, sont tombés sous les pieds de leurs chevaux"

- 26 septembre : à l'aube, l'ennemi semble s'agiter vers les Hautes Bruyères. Une assistance avec artillerie est demandée du côté de Saquet et de l'Haÿ. Des tirailleurs prussiens sont signalés à quatre cents mètres de la redoute du Moulin de Saquet. L'ennemi continue à se retrancher dans Choisy-le-Roi où il fait des postes en avant du cimetière, dont les murs sont crénelés. Le soir, le chef de bataillon Maréchal, avec quatre-vingts hommes, commence la coupe des arbres du parc du

château de Vitry. Ils sont protégés par deux cents soldats de l'infanterie de marine et fusiliers marins qui surveillent le côté gauche de l'enclos. Trois obus ont été tirés pour tenir l'ennemi en respect.

- 27 septembre : tout paraît calme ce matin. L'ennemi semble rassembler des forces vers l'ouest et sur le chemin de Choisy. Il neige et une forte brume empêche toute observation. Le détachement qui protège nos travailleurs occupés à couper les arbres du parc vient de tuer deux ennemis et d'en blesser plusieurs. Ils ne portaient pas de casque, ce qui nous a fait hésiter à tirer. Deux cents hommes de renfort nous sont dépêchés. Une partie des arbres du parc est coupée. La gare aux boeufs, occupée par l'ennemi, est maintenant à découvert.

- 29 septembre : l'ennemi entreprend des travaux de terrassement au mont Mesly. Il a repris toutes les positions en avant de Choisy. Est-ce le signe d'une future attaque? Notre commandement le craint et nous envoie cent soldats d'infanterie de marine et matelots fusiliers, trente sapeurs du génie, pour la mise en défense du Petit Vitry. Paris est maintenant cerné. Le sixième corps prussien, sous les ordres du général von Tümpling, occupe Choisy-le-Roi, Thiais, Chevilly et l'Hay, soit un front d'environ six kilomètres, entre Seine et Bièvre, protégeant ainsi la ligne de communication allemande entre Villeneuve-Saint-Georges et Versailles. Le général Trochu, gouverneur de Paris, prescrit une reconnaissance offensive en vue de pouvoir apprécier exactement les forces établies dans ces positions, libérer Choisy-le-Roi, détruire le pont de bateaux que l'on y croit établi et obliger l'ennemi à reculer sa ligne d'investissement. Cette opération aura lieu demain.

- 30 septembre : dès cinq heures du matin, deux mille hommes du treizième corps français, commandé par le général Vinoy, sont massés, dissimulés aux vues de l'ennemi, entre la redoute des Hautes Bruyères et celle du Moulin de Saquet. Après une canonnade d'une demi-heure, effectuée par les forts de Charenton, d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge et des redoutes des Hautes Bruyères et de Saquet, nos soldats s'élancent. Les tirailleurs des 11e et 12e régiments franchissent l'élévation de terrain située au sud de Vitry et chassent facilement l'avant-poste ennemi du Moulin d'Argent. Arrivés à cinq cents mètres de Thiais, la fusillade et les obus d'une batterie prussienne brisent un moment leur élan. Du côté de Choisy, l'engagement est tout d'abord à notre avantage et, vers huit heures les têtes de colonnes du douzième entrent dans Choisy. A neuf heures, il n'est pas douteux que l'ennemi ait reçu des renforts. Le général reconnaît que la lutte devient sans objet et que la prolonger pour atteindre le pont de Choisy exigerait un effort considérable et sanglant.

Il donne donc l'ordre à toutes les troupes de se replier sur la ligne des Hautes Bruyères et du Moulin de Saquet. La retraite s'effectue lentement et en bon ordre, protégée par les batteries du Moulin d'Argent. A dix heures, le feu a cessé complètement. Nous avons à déplorer la mort de vingt-huit officiers et de cent cinquante et

un homme de troupe. Quarante-trois officiers et mille six cents hommes sont blessés. Cinq officiers et quatre-vingt-treize hommes sont portés disparus. Du côté prussien, les pertes sont moins importantes, vingt-huit officiers et quatre-cent-treize hommes de troupe tués ou disparus, du fait qu'ils ont combattu à couvert.

- 1er octobre : Les tirailleurs prussiens viennent très près du parc du château de Vitry, au pont du chemin de fer, pont Mazagran, actuellement pont des Fusillés.

- 2 octobre : la nuit est calme, mais Ivry signale une tendance de l'ennemi à augmenter ses avant-postes et à les rapprocher du Moulin de Saquet.

- 3 octobre : une compagnie de chasseurs de Neuilly a passé la nuit à quelques centaines de mètres en avant des gardes françaises, entre les hauteurs du Moulin de Saquet et la voie du chemin de fer d'Orléans. Ils ont été accueillis par un feu très vif venant de la gare aux boeufs et d'une maison crénelée située sur la route de Paris à Choisy. Ils sont rentrés sans avoir subi aucune perte, mais ont déclaré que tous les points sont fortement occupés.

- 4 octobre : dans la nuit, l'ennemi a fait sauter une partie de la ferme de la Saussaie.

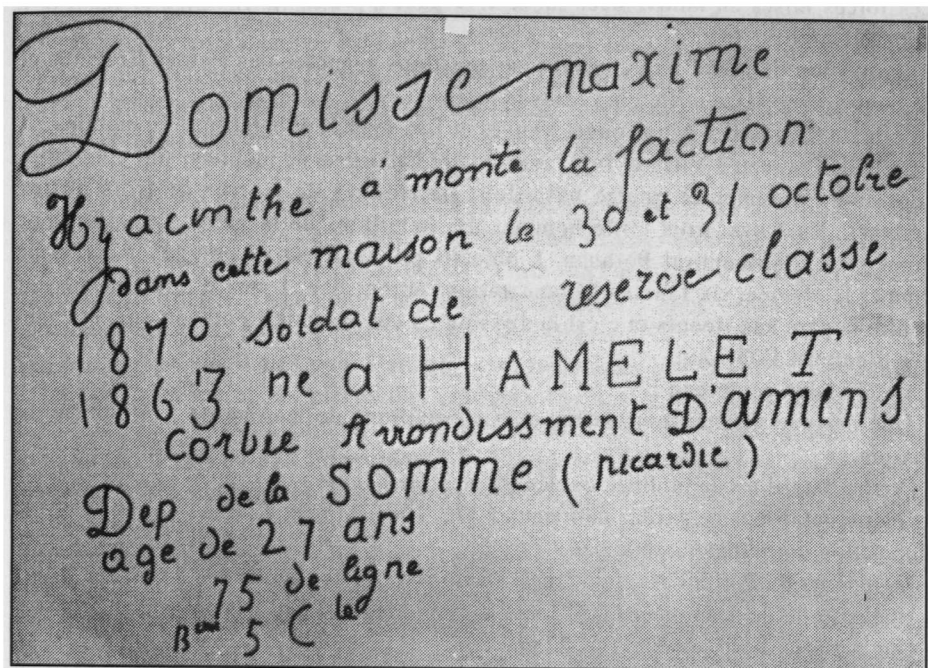
- 8 octobre : à huit heures du matin, une fusillade assez vive mais de courte durée s'est produite en avant de Saquet. L'ennemi s'est aperçu de l'établissement par nos hommes d'un épaulement pour batterie de campagne, à côté de l'usine Groult. Il a lancé un obus depuis Choisy. Nous lui avons répondu par trois obus de trente centimètres.

- 11 octobre : c'est le pont de Choisy qui est visé. Ordre est donné au fort de Charenton de le détruire, mais la redoute du Port à l'Anglais l'a devancé. C'est la gare aux Boeufs qui est maintenant la nouvelle cible. Cette gare sert habituellement de rassemblement des boeufs destinés aux abattoirs. Elle est située sur le territoire de Vitry mais est raccordée à la gare de Choisy-le-Roi par un embranchement ferroviaire. Cette gare aux Boeufs est occupée par deux cents à trois cents Prussiens. Le onze octobre, les deux canonnières, la batterie flottante et les canons placés sur le talus de la Seine lui occasionnent de graves dommages.

- 16 octobre : le barrage du Port à l'Anglais est relevé afin de mettre les deux côtés du plan d'eau au même niveau. Les vedettes de la flottille de la Seine vont pouvoir ainsi remonter le fleuve et faire des reconnaissances jusqu'à Choisy. Les deux canonnières, la batterie flottante et les canons placés sur le talus du bord de Seine, ont fait éprouver de graves dommages à la gare aux Boeufs qui abrite deux cents à trois cents Prussiens. Le commandant Rieux est au Port à l'Anglais avec une division de la flottille de la Seine. Une reconnaissance a échangé quelques coups de feu, vers le pont Mazagran, avec des sentinelles ennemies embusquées sur la voie du chemin de fer.

- 28 octobre : deux chaloupes remontent la Seine jusqu'à la gare aux Boeufs. Elles sont accueillies par deux coups de canon et redescendent jusqu'au Port à l'Anglais, leur mouillage habituel.

- 30 octobre : des soldats du 75^e régiment de ligne sont en faction dans le grenier de la maison Desforges, maison située sur l'avenue Rouget-de-Lisle. Des inscriptions sur les murs intérieurs témoignent de leur passage.



- 3 novembre : on forme l'équipage des deux wagons blindés qui vont circuler sur la ligne du chemin de fer. Leur port d'attache est à la gare d'Austerlitz et ils feront la navette sur les voies jusqu'à Choisy. A la nuit, une forte colonne prussienne se dirige vers Pompadour. La redoute du Moulin de Saquet est prévenue, car il y a plus de troupes dans Choisy et sur les crêtes qui le dominent qu'à l'ordinaire et l'on craint une attaque massive. De nouvelles batteries d'artillerie sont mises en place, pour avoir Choisy sous leur feu. Une derrière le mur de la Pépinière et près du chemin de fer, deux de trois obusiers de vingt-deux sur affûts marins sont installées. Cent hommes y sont envoyés en renfort. Une barricade a été établie par l'ennemi sur la voie du chemin de fer, sans doute pour empêcher le train blindé de circuler. Elle est détruite ce qui permet de faire une nouvelle reconnaissance vers Choisy.

Depuis la mi-novembre et le succès remporté par nos armées de la Loire, un grand mouvement d'opinion se crée, pour une grande sortie par le sud. Cette sortie aurait pour mission de rompre la ligne d'investissement autour de Paris et de donner la main aux troupes que l'on pense groupées aux alentours d'Orléans. Le général Vinoy prend le commandement en chef de toute la rive gauche de la Seine et des trois divisions qui s'y trouvent en position. Elles étaient jusqu'alors sous les ordres des généraux Corréard, Maud'Hui et du contre-amiral Pothuau.

Les forces mises en mouvement sur la rive gauche de la Seine occupent les positions suivantes :

- La division de Maud'Hui conserve ses positions avancées des Hautes Bruyères et de Saquet avec seize mille cinq cents hommes.

- Celle de Corréard, à Montrouge, Vanves et Issy avec sept bataillons de mobiles.

- Celle de Pothuau à Vitry et Ivry, avec quatre bataillons de mobiles, soit cinq mille sept cents hommes et quatre bataillons de troupes de marine de trois mille hommes. En outre, trois mille hommes des bataillons de la garde nationale sont donnés au contre-amiral Pothuau. L'objectif principal est Champigny mais, pour donner le change, six fausses démonstrations auront lieu. L'une d'elles est dirigée contre la gare aux Boeufs et c'est la division du contre-amiral Pothuau qui est chargée d'enlever l'objectif.

Cette division comprend :

- Une brigade de fusiliers marins et des bataillons de marche de l'infanterie de marine.

- Quatre bataillons de mobiles du département de l'Indre.

- Quatre bataillons de gardes nationaux (17e, 106e, 116e et 127e)

Son action doit être soutenue par :

- La redoute du Port à l'Anglais armée d'une batterie de canons de 12 cm.

- Une batterie de trois pièces de 12 cm, au pont Mazagran.

- Une batterie de six obusiers de 22 cm.

- Le feu des forts placés en arrière.

- Un train blindé courant sur la voie du chemin de fer d'Orléans.

- Deux canonnières remontant la Seine (l'Estoc et l'Escopette) armées de canons de 30 cm rayés.

- Deux batteries flottantes blindées et armées de canons de quatorze rayés.

- 29 novembre à quatre heures du matin : la division Pothuau se met en route. Deux bataillons de fusiliers marins et d'infanterie de marine quittent le fort d'Ivry et se rendent dans les tranchées. La Garde nationale forme la réserve générale. Deux compagnies de marins sont désignées pour s'emparer de la gare aux Boeufs, l'une devra progresser à droite de la voie du chemin de fer et l'autre à gauche. Le 106e et le 116e bataillon formeront le soutien. A sept heures, après une vive canonnade des forts et des batteries, les deux compagnies de fusiliers marins se portent en avant, accompagnées de trente hommes du génie. A peine en marche, ils sont salués par des feux de mousqueterie partant de maisons crénelées qui bordent la route. Les

marins repoussent facilement l'ennemi, arrivent en vingt minutes à la gare aux Boeufs, s'en emparent et enlèvent le poste des Prussiens qui, surpris, se retirent en laissant cinq prisonniers.

Les hommes du génie s'occupent rapidement de la mise en état de défense de la position conquise. Ils sont protégés par la flottille de la Seine qui ouvre le feu sur les premières maisons de Choisy. Comme les opérations de Champigny et de Joinville ne se déroulent pas suivant le plan prévu, le général Vinoy donne l'ordre d'évacuer la gare aux Boeufs. La retraite s'effectue dans le plus grand ordre, sans être inquiétée par l'ennemi. Nos soldats récupèrent les tranchées d'où ils étaient partis et qui s'étendent de la Seine au Moulin de Saquet. Puis ils viennent reprendre leurs cantonnements dans Vitry. En même temps, le quartier général s'établit dans l'usine de pâtes alimentaires Groult, un peu en arrière du centre de la ligne générale.

-30 novembre : le général Vinoy, chef de la troisième armée arrive vers midi au fort d'Ivry. De l'observatoire de ce fort, il aperçoit nos troupes en difficulté sur la rive droite de la Seine, vers le Mont Mesly. Pour faire diversion il organise deux colonnes qu'il lance, l'une contre le village de Thiais et l'autre contre Choisy et se rend en personne au pont du chemin de fer (Mazagan).

Les dispositions tactiques pour l'attaque sont les mêmes que la veille. Les canonnières de la Seine et les pièces des redoutes ouvrent le feu contre la gare aux Boeufs et Choisy. Deux colonnes s'avancent, l'une à gauche, l'autre à droite de la voie ferrée, tandis qu'une autre colonne de gardes mobiles se porte contre une maison, dite la Maison Blanche, située sur la route de Choisy et dans laquelle se trouve un poste prussien.

Vers treize heures trente, la fusillade s'engage. Le contre amiral Pothuau, à cheval et l'épée à la main, entraîne ses soldats qui, malgré un feu violent, s'emparent de nouveau de la gare aux Boeufs, que l'ennemi quitte précipitamment pour se jeter en désordre dans Choisy. Une colonne de marins, soutenue par l'artillerie de campagne, les canonnières et les wagons blindés, s'approche de Choisy. A cette vue, sur la rive droite de la Seine, la colonne prussienne craignant d'être débordée, s'arrête et dégage notre division Susbielle qui était en difficulté.

Plus haut les mobiles de l'Indre, avancés sur la route de Choisy franchissent une barricade, enlèvent les maisons crénelées et parviennent à l'entrée de Choisy. Dans ce combat, le bataillon a quarante hommes mis hors de combat, dont quatre tués. Sur la droite en avant du Moulin de Saquet, la division Blaise accompagnée de la troisième batterie du deuxième d'artillerie, opère sur le territoire de Thiais. Cependant, les marins n'arrivent pas à enlever Choisy-le-Roi où l'ennemi s'est fortement retranché. Le général Vinoy préfère donner l'ordre de la retraite.

Nous conservons toutefois la gare aux Boeufs, qui est un vaste bâtiment, où le contre amiral Pothuau pense pouvoir loger quatre à cinq cents hommes. Le général Vinoy n'est pas de cet avis et préfère attendre la nuit pour effectuer le repli des troupes vers le fort d'Ivry. A huit heures donc, on évacue ce poste. Cette mesure est vraiment providentielle, car vers minuit, les Prussiens mettent le feu à des fou-

gasses (mines) disposées à l'avance et font sauter la gare. Cette importante construction disparaît sous l'action de la poudre. Le lendemain matin, il ne restait plus que des murs calcinés et des poutres noircies. Nous avons pu, en présence de ce spectacle désolé, nous rendre compte du danger immense que nos soldats ont évité.

- 1er décembre : cette attaque est terminée, elle n'a pas abouti à prendre Choisy-le-Roi. Il faut maintenant que nos troupes reprennent leur souffle et remettent en état le matériel. Les wagons blindés retournent à la gare d'Orléans (Austerlitz) afin de réparations. Jusqu'à la fin de l'année, à part quelques escarmouches, la ligne de combats ne varie guère.

- 24 décembre : la Seine est très haute et charrie de nombreux glaçons. Les ponts de bateaux français et prussiens sont emportés par le courant et viennent s'accumuler sous le pont d'Ivry. Les bâtiments de la flottille sont bloqués dans l'écluse. Il faudra quinze jours de travaux et de la dynamite pour la dégager. Un filet, tendu dans l'eau, entre les deux rives de la Seine et en amont du barrage, a été déchiré par les glaces. Ce filet était destiné à recueillir des boules dites de Moulins. Ces boules à ailettes contenaient du courrier destiné à la capitale. Elles étaient immergées dans la Seine, le plus près de Paris, étaient entraînées par le courant et devaient être récupérées par des filets tendus dans une partie non occupée de Paris. On les avait surnommées "boules de Moulins" en raison de la ville de Moulins dans l'Allier, où le courrier destiné à la capitale était regroupé dans un centre de tri. Une de ces boules a été récupérée le vingt-cinq janvier par les matelots d'une canonnière.

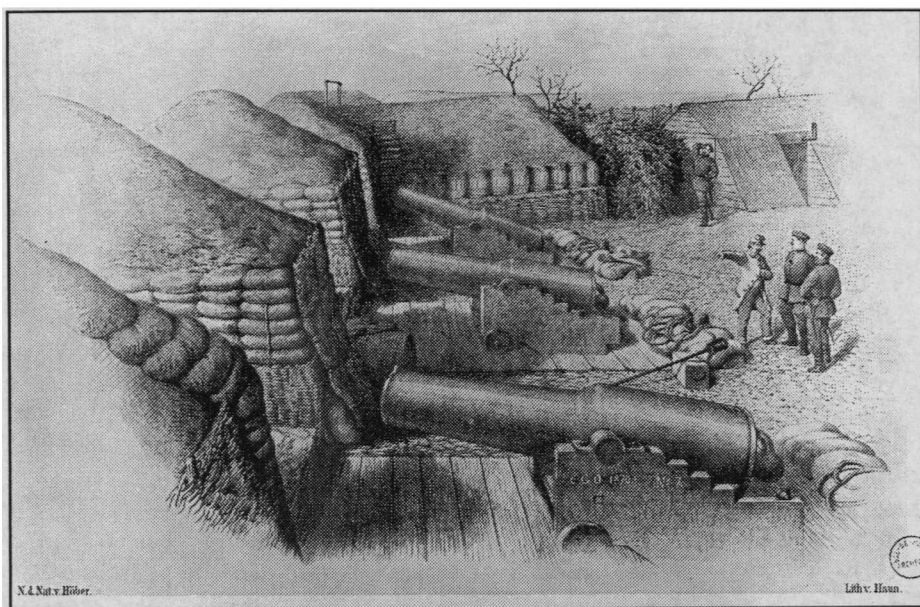
Ce soir c'est Noël écrit un volontaire du 17^e bataillon de la garde.

"Je me rappelle cette nuit solennelle passée en grande garde en avant de Vitry. Il gèle à dix degrés en dessous de zéro, le vin se congèle dans nos bidons, mais nous n'y pensons guère. Nous sommes tout au devoir militaire, avec l'âme inondée de souvenirs, d'émotions, de graves pensées que réveille la fête de Noël passée loin de ceux que l'on chérit et dans la patrie en deuil. Nous avons la messe dite par le Père Charles Perraud qui nous suit et partage nos fatigues comme aumônier. Pauvre petite église de Vitry ! Les fidèles habitués sont remplacés par des mobiles et des gardes nationaux. La messe est répondue par deux gardes en capote grise et en ceinturon. C'est la messe des patriotes. On est sérieux et recueillis, soumis aux décrets sévères de Dieu. On prie pour la France".

La plus grande partie du mois de janvier ne voit que quelques combats sporadiques qui, toutefois, n'amènent aucune modification de la ligne de front.

- 22 janvier 1871 : le contre amiral Pothuau passe l'inspection des fusiliers marins et des mobiles dans le parc de la mairie de Vitry. Les troupes défilent ensuite sous le commandement du colonel Champion.

- 28 janvier : c'est la capitulation de Paris et l'armistice.



Les Vitriots vont pouvoir regagner leur village, mais dans quel état est-il ? Beaucoup de maisons sont en partie détruites. Nous n'avons pas pu trouver l'inventaire des dégâts subis par les biens des particuliers. Seul un bilan officiel chiffré,

établi en 1873, concerne les édifices publics endommagés : écoles, 1 609,05 F ; mairie, bains et bâtiment de l'octroi, 2.699,72 F ; église, 702,33 F (ce sont les vitraux qui ont surtout souffert) ; presbytère, 332,80 F.

Beaucoup de morts ont été à déplorer au cours des combats qui ont eu lieu sur le territoire de Vitry. Nous n'avons connaissance que de ceux qui ont été enterrés au cimetière de la commune.

- Soulié Jacques, soldat de deuxième classe au 122^e de ligne, décédé le 23 novembre 1870 au 6 rue de la Petite Fontaine où il était caserné.
- Sergent Pierre, soldat de deuxième classe au 122^e de ligne, décédé le 23 novembre 1870 au 6 rue de la Petite Fontaine où il était caserné.
- Deynie Marcelin, soldat de deuxième classe au 12^e de ligne, décédé le 25 novembre 1870 au 14 rue d'Oncy (Camille Groult) où il était caserné.
- Barbier Jean-Marie, matelot de deuxième classe, décédé le 13 décembre 1870 dans l'ambulance installée dans le château du comte Dubois.

Huit officiers ont été blessés lors des combats à Vitry : un chef d'escadron, le 30 septembre 1870, au Moulin de Saquet ; un sous lieutenant, le 30 octobre 1870, aux avant-postes de la plâtrière ; un lieutenant, le 15 novembre 1870, sur une barricade de Vitry ; un chef de bataillon, le 30 novembre 1870, à la gare aux Boeufs ; deux capitaines, le 21 décembre 1870, au Moulin de Saquet ; un lieutenant, le 21 décembre 1870, au Moulin de Saquet ; un lieutenant, le 27 décembre 1870, aux avant-postes de Vitry.

Il est malheureusement probable que beaucoup d'autres soldats ont été tués pendant les combats de Vitry. Ils ont dû être évacués hors de la commune, c'est pourquoi nous n'en connaissons pas le nombre. Au cimetière ancien de Vitry, une stèle rappelle le sacrifice de nos soldats morts pendant la guerre de 1870.

Mais que sont devenus les habitants de Vitry pendant ces périodes tourmentées ? Il semble que, contrairement à d'autres communes comme Choisy-le-Roi ou Champigny par exemple, les Vitriots aient peu quitté la commune pour aller se réfugier en des lieux plus sereins. Il est vrai que les combats se sont surtout déroulés sur les hauteurs du plateau peu habité, Moulin de Saquet, Moulin d'Argent et dans le quartier mitoyen de Choisy-le-Roi et Thais, entre l'actuelle avenue Rouget-de-Lisle, la voie du chemin de fer et la Seine.

Quelques chiffres nous permettent de le supposer.

Le recensement de la population de 1866 dénombre 3 745 habitants et celui de 1872 en trouve 3 758. Cette stabilité nous amène à penser qu'en 1870-1871 cette population devait avoisiner les 3 750 âmes. Le Conseil municipal constate qu'en mai 1871 3 000 bouches sont à nourrir. On peut en déduire qu'environ 750 Vitriots ont dû donc quitter la commune. D'autres documents des Archives municipales viennent conforter notre raisonnement. Les registres de l'état civil nous montrent en effet que le nombre de décès, de naissances et de mariages des années 1870-1871, varie

peu par rapport à celui des autres années.

| Année | naissances | décès | dont enfants | mariages |
|-------|------------|-------|--------------|----------|
| 1868 | 103 | 107 | 40 | |
| 1869 | 117 | 72 | 30 | 82 |
| 1870 | 83 | 108 | 36 | 42 |
| 1871 | 46 | 80 | 27 | 46 |
| 1872 | 94 | 73 | 32 | 62 |
| 1873 | 91 | 82 | 34 | 96 |

Le chiffre des décès de l'année 1870 tient compte des quatre soldats morts à Vitry et des quatre Vitriots qui étaient partis se réfugier dans la capitale ou à la campagne. Deux sont morts à Paris dans le 1er arrondissement et deux autres en province. Ce tableau nous montre bien une diminution des naissances en 1870-1871, diminution due au fait que les hommes étaient mobilisés et une augmentation des décès, mais ces chiffres nous indiquent aussi qu'une majorité de la population de Vitry était restée chez elle. Aucune réunion du Conseil municipal ne s'étant tenue entre le 12 novembre 1870 et le début 1871, il n'est pas possible de connaître les problèmes que les Vitriots ont eu à résoudre pendant cette période.

Nous savons seulement qu'en 1870, une souscription patriotique a été faite en faveur des victimes des armées et qu'elle a rapporté 14 241,70 F ; que le 11 septembre de la même année, le Conseil municipal a voté l'ouverture d'un crédit de 4 000 F pour venir en aide aux familles nécessiteuses obligées d'abandonner le village et de se réfugier à Paris ; que le 8 octobre, il vote à nouveau un crédit de 500 F pour l'achat d'équipements destinés aux gardes nationaux nécessiteux et un autre de 5 025 F pour aider les habitants qui prennent part à la guerre, ainsi qu'à leur famille.

Plus tard, le 12 février 1872, une somme de 1 000 F sera répartie entre trois Vitriots victimes de la guerre : Prudent Emile, blessé grièvement ; Vaudoyer Honoré, dont le fils a été tué lors des combats du Bourget ; Madame veuve Assassin, dont le fils disparu est présumé décédé.

Cependant à Vitry, si les combats ont cessé, les restrictions continuent car la "Commune de Paris" a éclaté et la redoute du Moulin de Saquet est occupée par les communards. Les 9 mai et 17 mai 1871, les séances extraordinaires du Conseil municipal constatent que "Vitry, depuis le commencement du siège de Paris, a été continuellement occupé par les troupes françaises et l'armée allemande et se trouve en ce moment complètement épuisé. Depuis huit jours environ, le village est occupé par des bataillons de Paris, ainsi que la redoute du Moulin de Saquet, autour de laquelle ils ont construit des barricades. Ils en ont élevées aussi dans les principales rues, avec le concours des habitants qu'ils ont réquisitionnés. En plus, nous devons leur fournir, de la paille, du foin, du son, de l'avoine, du sucre et diverses denrées alimentaires.

Les habitants sont maintenant dans l'impossibilité de pouvoir continuer, attendu que les magasins sont à peu près vides, que la commune ne peut les payer et

qu'aucune subsistance ne peut sortir de Paris. De plus, les approvisionnements étant interdits à travers les lignes françaises de l'armée de Versailles, la population de Vitry se trouve à la veille de mourir de faim. Il est donc de la plus grande urgence de ne pas laisser sans secours cette population de 3.000 habitants dévouée à l'ordre et au gouvernement légal.



Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de l'adjoint au maire, a décidé de nommer une commission composée de trois membres pour se rendre auprès de Monsieur le Commissaire de police de Charenton afin de solliciter le passage des vivres nécessaires à l'alimentation des habitants.

Les Conseillers municipaux délégués seront Messieurs Luisette, Coulombier et Demarle."

La redoute du Moulin de Saquet tombera aux mains des Versaillais le 5 mai 1871. Vitry va pouvoir soigner ses blessures. Une stèle, dans l'ancien cimetière de Vitry, rappelle le sacrifice de nos soldats lors de cette guerre.

**ANDRÉ CARVILLE
PIERRE MUSE**

SOURCES :

- *La marine au siège de Paris, par le vice-amiral baron de la Roncière le Noury, Paris 1878, (Service historique de la marine au château de Vincennes).*
- *Armée de Paris, par le général Vinoy (Service historique de l'armée au château de Vincennes, cotes Li 8-9-18).*
- *Siège de Paris, par le général Vinoy (Archives départementales de Val-de-Marne, cote A333).*
- *Investissement de Paris, 1870-1871, par Havard (Service historique de l'armée au château de Vincennes, usuel D6).*
- *Aujourd'hui Paris ou les 133 jours du siège, par Geneviève Disée (Edition des 7 vents).*
- *Archives municipales de Vitry (registres des délibérations et d'état civil)*
- *Journal "Le Figaro" du 14 octobre 1870.*
- *Journal "Le Temps" des 23 et 26 octobre 1870.*

CHAMPIGNY DANS LA GUERRE DE 1870-1871 DE L'OCCUPATION À LA RECONSTRUCTION

Le 19 juillet 1870, après une crise internationale d'une dizaine de jours, la France déclare officiellement la guerre à la Prusse, immédiatement soutenue par le Bade, la Bavière, la Hesse et le Wurtemberg. La guerre tourne rapidement à l'avantage des Allemands. La défaite française de Sedan le 2 septembre entraîne la déchéance de l'Empire et la proclamation de la République à Paris le surlendemain.

Un gouvernement de Défense nationale est mis en place sous la présidence du général Trochu, gouverneur militaire de Paris. Son principal objectif est de poursuivre une guerre mal engagée. Malgré les risques soulignés par Gambetta, le gouvernement décide de rester à Paris et d'organiser la défense de la capitale menacée par l'avancée des armées allemandes. Trochu impose le regroupement de toutes les troupes disponibles dans Paris afin de résister plus efficacement à une attaque puissante des forces allemandes. En fait, les Allemands ne seront pas en mesure de lancer une telle offensive et le repli des troupes françaises facilitera leur déploiement autour de la capitale.

LES CAMPINOIS ÉVACUÉS

Pour défendre Paris, le gouverneur militaire peut compter sur la ligne des fortifications et sur la ceinture des forts. Il dispose d'environ 500 000 hommes dont la valeur militaire est inégale : les 80 000 soldats de l'armée régulière représentent une force autrement plus efficace que les 100 000 gardes nationaux levés dans les départements, mal encadrés et peu entraînés. Trochu peut compter également sur 300 000 gardes nationaux parisiens, mais ces soldats de circonstance manquent d'équipements, d'instruction et de discipline.

Le 15 septembre, les premières unités prussiennes sont signalées à proximité de Paris. Les Allemands commencent à disposer leurs troupes sur les plateaux dominant la vallée de la Marne, au-dessus de Bry et de Champigny, à Noisy-le-Grand, Villiers-sur-Marne et Coeuilly. Dans les jours qui suivent, les forces allemandes referment l'étau. Environ 2,2 millions de personnes sont prises au piège.

Anticipant le bouclage de Paris, une petite partie de la population a quitté la ville : il s'agit pour l'essentiel de femmes et d'enfants des familles bourgeoises qui se sont réfugiés en province. Les habitants de la banlieue prennent le chemin inverse : des dizaines de milliers de personnes désertent leur commune sur ordre des autorités militaires. Le but est de créer un "no man's land" entre les défenses parisiennes et les positions des assiégeants, dans lequel les militaires n'auront pas à se préoccuper de la présence de civils. Les banlieusards sont donc contraints d'entrer dans Paris. Champigny est vidé de presque tous ses habitants.

Le 16 septembre, le viaduc de Nogent est détruit et le pont de Joinville est coupé peu après le passage des derniers évacués. Les ponts de Bry et de Champigny sautent également afin d'isoler davantage la capitale. Le 19 septembre, les troupes allemandes achèvent l'encercllement de Paris¹.

LES CAMPINOIS PENDANT LE SIÈGE

Les Campinois réfugiés dans la capitale sont isolés de leur village. Certes, les portes des fortifications parisiennes restent ouvertes jusqu'à cinq heures du soir, mais il n'est pas prudent de s'aventurer au-delà des remparts. Les propriétés abandonnées sont livrées au pillage et il peut être dangereux de se trouver à l'improviste en présence des maraudeurs. En outre, les francs-tireurs français patrouillent dans tous les secteurs et la discipline n'est pas leur point fort. Pourtant, quelques habitants sont restés dans le village, sans qu'il soit possible de savoir s'ils sont demeurés sur place en permanence².

La zone évacuée est souvent le théâtre de combats ponctuels entre Français et Allemands. Le journal *Le Gaulois* en rend compte à plusieurs reprises, en reprenant le contenu de rapports militaires³ :

“Vendredi 7 octobre. Vers huit heures du soir, une vive fusillade s'est engagée sur les bords de la Marne entre la grand'garde de Joinville et les avant-postes prussiens. Deux obus ont déterminé la retraite de l'ennemi sur Champigny”.

“Dimanche 16 octobre. Hier, des obus ont été lancés sur le poste d'observation des Prussiens au nord de Champigny, et sur un autre poste, aux fours à chaux, par la redoute de la Faisanderie ; deux ont pénétré dans la maison qu'occupait l'ennemi”.

“Samedi 14 novembre. Hier, dans la journée, l'ennemi délogé du village et du territoire de Champigny par les obus de la Faisanderie et les mitrailleuses de Joinville s'est réfugié dans une maison à l'est du chemin de fer, d'où les obus du fort n'ont pas tardé à le chasser également.”

Si des troupes allemandes occupent temporairement les maisons de Champigny⁴, les Campinois entrés dans Paris doivent trouver une nouvelle résidence. Certains bénéficient de la présence de parents ou d'amis dans la capitale, les autres sont installés dans les logements vides de Paris, principalement dans les quartiers du centre et de l'est. La situation matérielle de ces derniers est connue grâce à l'état des réfugiés de Champigny-sur-Marne secourus par la mairie, document conservé aux Archives municipales de Champigny. Ce registre recense, à partir du mois de décembre 1870 et par ordre alphabétique, tous les ménages campinois recevant des secours. Il donne la composition de chaque foyer, parfois la profession du chef de famille, l'adresse du lieu de résidence à Paris, le prénom et l'âge des enfants, le nom et l'adresse de l'établissement parisien où ils sont scolarisés.

Les rédacteurs du registre sont de toute évidence des élus du conseil municipal de Champigny. En effet, l'administration communale a suivi les habitants dans Paris.

Elle sert de relais entre les Campinois et les autorités parisiennes. L'administration communale s'installe à Bercy, au 5 rue de la Nativité⁵. Elle s'occupe dans un premier temps du logement de ses administrés, mais les difficultés matérielle s'accumulant du fait du prolongement inattendu du siège, elle doit faire face à d'autres problèmes matériels. Afin de financer ses frais de fonctionnement, la municipalité négocie dès le 13 octobre un emprunt de 2 000 francs, sans intérêt, pour les personnes solvables de la commune, momentanément sans ressources⁶. En décembre, près de 600 personnes sont secourues, pour moitié des enfants. Cependant, les enfants ne constituent pas la moitié du total des Campinois réfugiés à Paris. Leur part est plus élevée parmi les Campinois recevant des secours, car les familles nombreuses et les adultes isolés avec des enfants sont plus exposés que les autres. La municipalité n'est pas la seule à assister les plus démunis. Les sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, qui ont quitté leur maison de Champigny sur ordre des autorités militaires, s'efforcent d'améliorer le sort des plus pauvres, regroupés dans un bâtiment rue Mongenot⁷.

Les semaines passant, les difficultés se multiplient. Au début du siège les Parisiens mangent à leur faim, les boulangeries et les autres boutiques sont régulièrement approvisionnées et les prix restent raisonnables. Pourtant, dès le 11 septembre, le Conseil municipal de Champigny vote 2 000 francs de secours pour 145 femmes et enfants sans ressources évacués sur Paris⁸. A la fin septembre, la perspective d'une levée rapide du siège s'éloignant, les magasins sont pris d'assaut, chacun cherchant à constituer des stocks, dans la mesure de ses moyens financiers. Les plus riches sont comme souvent les mieux lotis. Les plus modestes, peinent à se procurer le nécessaire pour vivre. Du fait même de leur situation de réfugiés, beaucoup de Campinois font partie de cette dernière catégorie. En effet, les banlieusards n'ont que rarement pu trouver un emploi dans Paris. Le registre des réfugiés campinois mentionne un blanchisseur, un couvreur, un ouvrier meunier, un distributeur de journaux, mais il montre surtout que l'essentiel des revenus provient de l'engagement du chef de famille - parfois d'un ou deux fils suffisamment âgés - dans la garde nationale. Cette situation n'est qu'un pis-aller, la solde de garde national étant peu élevée, d'autant que son pouvoir d'achat s'érode avec l'envolée des prix. Durant tout le siège la question alimentaire restera la plus importante pour les familles les plus démunies.

Les autorités communales parent au plus pressé sans négliger cependant les affaires ordinaires. Ainsi, la scolarisation des enfants est-elle l'objet d'une attention particulière. Le registre des réfugiés révèle l'attention constante que les conseillers municipaux accordent à ce problème. Tous les enfants cités sont scolarisés, plus ou moins près de leur domicile parisien. La documentation disponible ne permet pas de savoir dans quelles conditions se fait l'accueil des enfants dans les classes, sans doute surchargées, ni quelle est leur réaction face à un environnement neuf et parfois hostile (si on s'en tient à la piètre opinion qu'ont les vrais Parisiens des banlieusards évacués). La seule certitude est que l'attribution des secours aux familles

dépend de la scolarisation des enfants, effective et vérifiée scrupuleusement. Pourtant, le dénuement de certains réfugiés apparaît de manière éloquente dans les notations du registre des réfugiés de Champigny pour le mois de janvier 1871. Le 1er, le maire donne au "petit enfant malade de Louis Anasthase Desterne 3 tablettes de bouillon et 2 [de] chocolat" et à la "fille Edimberger malade, 1 caraco, 1 paire [de] bas de laine, 2 tablettes [de] bouillon". Le 7 janvier, il donne des "sabots d'enfants à la petite Betry et à l'enfant d'Alexis Bordier". Le 13 janvier, il procure à la "[veuve] Papillon Charles, dont la petite fille est malade", "2 litres de riz, du fromage et de l'oseille", et au père Lagarde "1 matelas des sœurs [de la Charité Saint-Vincent-de-Paul] et une paire de draps de la commune". Certains Campinois sont pratiquement démunis de tout.

Ce dénuement est encore évoqué le 31 août 1871, quand le Conseil municipal rappelle les dépenses effectuées en 1870 à l'occasion de la guerre :

"- en secours en nature et en argent aux indigents réfugiés à Paris pendant le siège, achat de petits objets mobiliers dont ils étaient totalement dépourvus et paiements divers occasionnés par les circonstances."

"- en secours aux mêmes, en literie et effets d'habillement et chemises aux gardes nationaux".

Les conditions de vie pendant le siège sont incontestablement très pénibles pour les Campinois réfugiés dans Paris. Il est cependant difficile d'évaluer précisément l'impact du siège sur la mortalité campinoise. Les registres d'état-civil de Champigny ne mentionnent qu'un unique décès durant cette période : il concerne un vieillard de 90 ans mort dans le village le 2 décembre 1870¹⁰. Les décès à Paris n'ont pas été reportés dans les registres campinois¹¹. Des indices tendent cependant à montrer que le siège a durement touché la population évacuée. Quelques décès sont signalés dans l'état des réfugiés de Champigny : celui de François Talma, décédé le 10 décembre ; celui de Héloïse Neveu, veuve Tillet, morte à l'hospice Saint-Antoine, à l'âge de 32 ans et qui laisse trois orphelins ; celui de Florent Villain, âgé de 74 ans ; ceux des deux enfants de Louise Morganc, épouse Vignon, etc.

VERS LA FIN DU SIÈGE

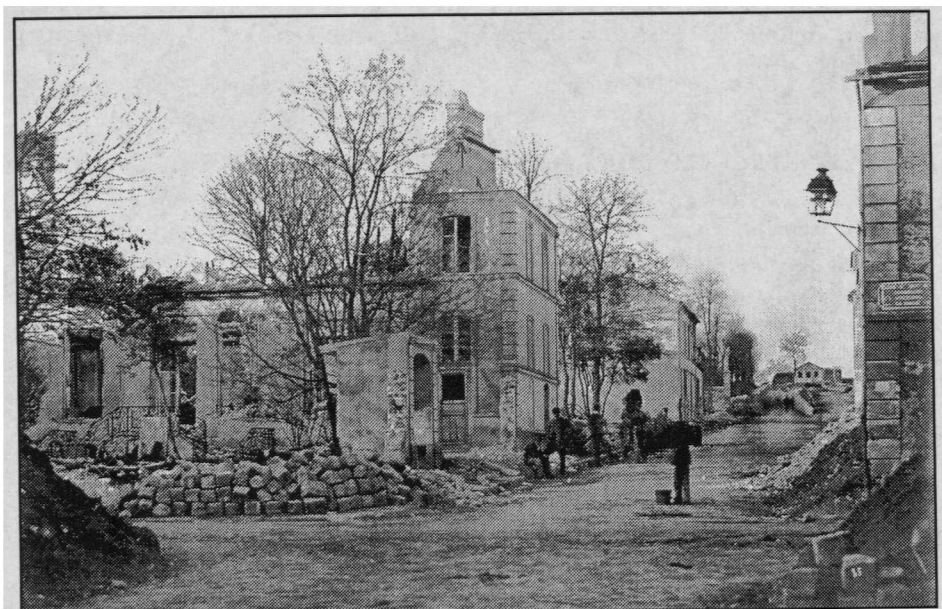
Constatant l'épuisement de la population, les autorités parisiennes tentent de briser l'encerclement à plusieurs reprises. La sortie de Champigny, du 30 novembre au 2 décembre, est un échec. Les Campinois peuvent se montrer plus amers que les autres. Outre la perspective de voir le siège se prolonger encore, les dommages causés au village où se sont déroulés de violents combats ne manquent pas de les inquiéter.

D'ailleurs, en décembre 1870, les mauvaises nouvelles s'accumulent : l'armée de la Loire a subi une série de défaites qui l'empêchent de se porter au secours de Paris ; les autres armées levées par la délégation du gouvernement en province restent

contenues loin de la capitale. Le 27 décembre, les Allemands commencent le bombardement des forts de Paris avant de viser la ville elle-même. La pression monte. Malgré les coups qui s'abattent, les Parisiens veulent encore croire à la victoire, tandis que le gouvernement envisage de céder pour sauver ce qui peut l'être encore. Le 19 janvier 1871, la sortie de Buzenval est un nouvel échec. Le 22, le nouveau gouverneur, successeur de Trochu, organise la répression contre les partisans de la guerre à outrance. Le 27, le gouvernement négocie des conventions militaires qui masquent une capitulation de fait : le siège est terminé. Le 4 février, le premier train de vivres entre dans Paris. Les Campinois peuvent rentrer chez eux.

CHAMPIGNY DÉTRUIT

Champigny a subi le bombardement des forts de Paris et le feu des Allemands dès avant la sortie du 30 novembre. La bataille a achevé l'œuvre de destruction, principalement lors des combats du 2 décembre. Quand les Campinois reviennent dans leur village, dans le courant du mois de février, tout n'est plus que ruine. Aucune maison n'a été épargnée : 74 ont été incendiées, les autres ont subi des dégâts plus ou moins importants. Les rues sont jonchées de débris divers et entravées de barricades et de tranchées. Les champs et les chemins sont dans le même état¹². La maison communale a été détruite, avec une partie de ses archives¹³, ainsi que l'école.



Le croisement de la Grande Rue et de la rue de Bonneau après les combats. A gauche, la mairie détruite. Photothèque du Musée de l'Armée.

L'église a été endommagée. Le pont sur la Marne est coupé depuis l'évacuation du village en septembre 1870.

Le Conseil municipal s'interroge sur le danger que représentent les nombreuses fosses pleines de cadavres qui parsèment le territoire de la commune. Sur 60 000 hommes engagés côté français lors de la bataille de Champigny, le nombre des victimes s'élève à environ 12 000 dont 2 000 morts et plus de 2 000 disparus. Les pertes sont moitié moindres côté allemand pour un total de 70 000 combattants.

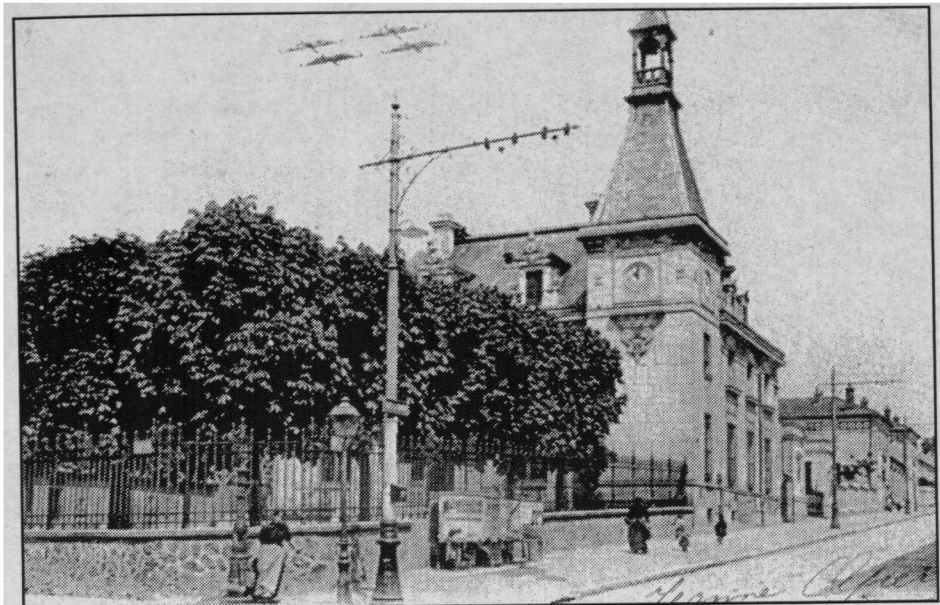
Les conditions climatiques ont été fatales à un grand nombre de soldats abandonnés à leur sort sur le champ de bataille. Après s'être efforcés de recueillir et de maintenir en vie les blessés, les frères de la Doctrine chrétienne se transformeront en fossoyeurs. Dès la fin des combats, ils ramassent les cadavres et les inhumant dans des fosses communes, dont la dernière est recouverte de terre le 8 décembre¹⁴. Le problème des sépultures sera réglé définitivement en 1876-1877 avec la construction d'une nécropole où seront rassemblés les restes des soldats français et allemands.

Dans l'immédiat, il faut aider les familles qui ont tout perdu, donner du travail aux pères, scolariser les enfants. Malheureusement, les finances de la commune sont insuffisantes. En outre, malgré la levée du siège de Paris, les Allemands sont toujours présents et pèsent sur le budget communal. En août 1871, le Conseil municipal doit voter un crédit additionnel pour assurer le paiement des objets requis par les soldats allemands stationnés dans la commune¹⁵. Des subventions sont réclamées aux autorités françaises. En attendant, toutes les aides sont les bienvenues : ainsi celle que fournit M. Eastman de Londres, "à titre de secours aux indigents de la commune"¹⁶.

LA RECONSTRUCTION DE CHAMPIGNY

Le rétablissement des moyens de transport est une priorité pour la municipalité. En août 1871, le Conseil municipal indique qu'il a embauché des ouvriers parmi les Campinois nécessiteux, afin d'aider le cantonnier "pour le rétablissement de la commune dans son état normal, comprenant démolition de barricades, remblais de tranchées, nettoyage des rues" et qu'il a dû leur acheter les outils nécessaires¹⁷. Un pont de bateaux compense un temps la destruction de celui à charpente de bois, remplacé en 1872 par un ouvrage à tablier métallique. La restauration du pont de Joinville accélère le retour à la normale.

Presque toutes les demeures campinoises ont subi les affres de la guerre : bombardement, incendie, pillage... Chaque sinistré doit fournir à la commission mise en place la liste des biens et des effets détruits, disparus ou détériorés et en estimer la valeur, de quelques francs à plusieurs dizaines de milliers...¹⁸. La commission se charge de réviser à la baisse les évaluations mais les indemnités effectivement versées permettent d'effacer les traces de la bataille.



La nouvelle mairie, après la reconstruction. Carte postale, début du XXe siècle.

Archives privées.

La destruction de l'école de Champigny pose de graves problèmes. Soucieux de la scolarisation des enfants, comme il l'a prouvé lors du siège, le Conseil municipal improvise dans l'urgence : 6 tables d'école avec bancs et 4 tableaux noirs sont prêtés par l'Hôtel de Ville de Paris¹⁹; des locaux sont loués pour abriter l'école de garçons, l'école des filles et la salle d'asile pour les tout-petits²⁰. Cependant, la destruction du bâtiment permet à la municipalité de concrétiser un projet d'avant-guerre : doter la commune d'un groupe scolaire moderne. Sa construction commence en 1874 et revient à 136 000 francs. Les dégâts subis par la maison communale rendent nécessaire l'érection d'une nouvelle mairie à l'emplacement de l'ancienne. Les travaux débutent en 1879, à l'angle de la rue de Bonneau et de la Grande Rue. L'édifice, dominé par sa tour d'angle, est mis à la disposition de la municipalité l'année suivante. Il a coûté 136 000 francs²¹.

La commune participe également à la remise en état de l'église, déjà restaurée avant guerre. Les travaux se montent à près de 10 000 francs²². Les sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul trouvent elles aussi leur maison en cendres à leur retour à Champigny. Une petite mansarde sans porte ni fenêtre est prêtée un temps puis, les dons revenant, il est possible de louer un lieu plus confortable. La générosité des fidèles permet finalement de reconstruire la maison détruite, plus vaste et plus commode qu'avant-guerre. La communauté peut accueillir de nouveau une centaine d'enfants et une trentaine de dames âgées ou infirmes²³.

LA NAISSANCE D'UNE VILLE

Au recensement de 1872, Champigny subit le contrecoup de la guerre : la commune rassemble 2 190 habitants contre 2 353 en 1866²⁴. En 1874 encore, le Conseil municipal note que "le chiffre élevé des frais de traitement des malades admis aux hôpitaux de Paris en 1873 est dû aux misères que la guerre a créées dans cette commune"²⁵. Le déclin démographique est de courte durée. Dès les recensements suivants, la progression de la population reprend : 2 813 habitants en 1876, 3 084 en 1881, 4 624 en 1891, 6 655 en 1901, 10 426 en 1911²⁶.

Les hameaux du Plant et de la Fourchette et le bourg du Centre connaissent un développement rapide dans les années 1870, facilité par l'ouverture de la ligne de chemin de fer de raccordement et de la gare du Plant en 1876 d'une part, des lignes de tramways en 1899 et 1902 d'autre part²⁷. Le lotissement de Coeuilly contribue à équilibrer l'urbanisation de la commune à l'est.

A cette date, les traces de la guerre ont presque toutes disparu. Une maison conserve des éclats de mitraille sur ses murs, mais il s'agit pour son propriétaire de profiter de la venue des visiteurs attirés par les lieux de commémoration de la sortie de novembre-décembre 1870 : la nécropole franco-allemande où se déroule chaque année une cérémonie du souvenir de portée nationale ; quelques autres monuments ou plaques rappelant la participation d'unités ou d'individus aux combats²⁸.

L'éventualité d'une nouvelle guerre est sérieusement envisagée en un lieu où l'on évoque si souvent la Revanche. Il n'est donc pas surprenant de constater que, depuis 1878, Champigny est sous la surveillance du fort du même nom, installé sur le territoire de la commune de Chennevières²⁹.

A la veille de la Grande Guerre, Champigny-sur-Marne est parfois désigné sous le nom de Champigny-la-Bataille sur quelques documents non officiels. Si le souvenir de la guerre perdue est encore dans les esprits, le lieu ne porte plus comme traces des combats que des monuments peu à peu absorbés dans le tissu urbain. Le gros village de 1870 ravagé par la guerre est devenu une petite ville de banlieue en pleine croissance.

ERIC BROSSARD
Société d'Histoire de Champigny

NOTES

- 1) *Pour plus d'informations sur le siège de Paris et la guerre de 1870-1871, voir François Roth, La guerre de 1870, Fayard, 1993.*
- 2) *Les archives connues ne permettent malheureusement pas de savoir combien de Campinois ont pu demeurer dans le village. Les renseignements indirects disponibles laissent supposer qu'ils furent très peu nombreux. Seule certitude : un Campinois meurt à Champigny le 2 décembre 1870, au moment des combats de la sortie de Champigny. Il ne peut s'agir d'un soldat participant à la bataille puisque Louis Antoine Desterne meurt à 90 ans. Son grand âge peut expliquer qu'il ait choisi de rester à Champigny, malgré les consignes des autorités militaires.*
- 3) *Cité dans Jean Roblin, Et Ducrot passa la Marne, Amattéis, 1987 (édition originale, 1971).*
- 4) *Leur présence est révélée par des inscriptions sur les murs indiquant les noms des unités stationnées, une pancarte signalant un état-major apposée sur une maison ou des dessins satiriques contre Napoléon III (la figure de l'empereur déchu s'impose toujours, la République récemment proclamée demeurant sans visage pour les soldats allemands).*
- 5) *Au mois de janvier 1871, le siège provisoire de la mairie est transféré au 19 rue Mongenot (devenue rue du Niger), dans le 12^e arrondissement. En février, un nouveau déménagement l'installe au 19 rue Godot-de-Mauroy, dans le 9^e arrondissement.*
- 6) *Cité dans État des communes. Département de la Seine. Champigny-sur-Marne, Montévrain, 1905, pages 15-16.*
- 7) *Archives de la maison-mère des sœurs de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 140 rue du Bac, Paris.*
- 8) *Registres des délibérations municipales, 11 septembre 1870, A.M. Champigny.*
- 9) *Registres des délibérations municipales, 31 août 1871, A.M. Champigny.*
- 10) *Voir note 3. Ce décès est retranscrit dans les registres d'état-civil le 17 juillet 1874, du fait "qu'aucun acte de décès n'a été dressé à la mairie de Champigny, les archives de cette mairie vu l'investissement des Prussiens ayant été transférées à Paris".*
- 11) *Seuls ont été transcrits les décès de soldats disparus lors de la bataille de Champigny et considérés comme morts du fait des combats, sur décision de justice. Sont également déclarés morts du fait du siège des Campinois décédés à Paris en 1873 ou 1874, sans qu'il soit possible de déterminer précisément ce qui a conduit à imputer au siège la cause de leur décès. Registres d'état-civil, A.M. Champigny.*
- 12) *Dans sa séance du 25 février 1871, le Conseil municipal évoque les travaux divers et d'hygiène pour le rétablissement de la commune dans son état normal à la suite de l'occupation allemande. Registres des délibérations municipales, 25 février 1870, A.M. Champigny.*
- 13) *La municipalité a laissé une partie importante de ses archives dans la mairie au moment de l'évacuation, n'imaginant pas un instant qu'elles pourraient être détruites. Le départ précipité n'a sans doute pas permis de faire autrement.*

- 14) *Malgré les conditions difficiles, beaucoup de blessés ont la chance de survivre. Le service des ambulances permet une évacuation relativement rapide des victimes tandis que les soins donnés se révèlent efficaces : les procédés aseptiques et antiseptiques sont appliqués systématiquement dans les centres de secours et sauvent de nombreuses vies.*
- 15) *Registres des délibérations municipales, 1er août 1871, A.M. Champigny.*
- 16) *Registres des délibérations municipales, 12 mars 1871, A.M. Champigny. Le montant est modeste -10 francs- mais il doit résulter de la répartition d'une somme plus importante.*
- 17) *Registres des délibérations municipales, 31 août 1871, A.M. Champigny.*
- 18) *"Carnets des déclarations faites par les habitants de Champigny et propriétaires de Champigny sur les pertes que leur a fait éprouver la guerre de 1870-1871", plus simplement désignés sous le nom "Guerre de 1870-71. Déclarations des pertes". Ensemble de trois registres (A-D, D-R, R-Z), A.M. Champigny.*
- 19) *Voir L'état des réfugiés..., doc. cité.*
- 20) *Registres des délibérations municipales, 12 février 1872, A.M. Champigny.*
- 21) *Voir État des communes..., ouv. cité, p. 30.*
- 22) *Idem, p. 34.*
- 23) *Archives de la maison-mère des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, Paris.*
- 24) *État des communes, ouv. cité, p. 38.*
- 25) *Registre des délibérations municipales, 13 mars 1874, A.M. Champigny.*
- 26) *État des communes..., ouv. cité, p. 38 et Bulletin municipal de Champigny-sur-Marne, 1928, p. 90.*
- 27) *Voir en particulier D. Larroque, "Les tramways dans le Val-de-Marne 1875-1937", dans Les transports dans le Val-de-Marne (XVIIIe-XXe siècles), Colloque Clio 94, 12 (1994), p. 12-21.*
- 28) *Voir Eric Brossard, "La bataille de Champigny. La mémoire à l'épreuve du temps", dans Clio 94, 14 (1996), p. 51-68.*
- 29) *Sur la politique de construction des forts après 1871, voir Guy Le Hallé, Les fortifications de Paris, Ed. Horvath, 1986.*